

VERNANT' & Vous

Magazine - Janvier 2024 - N°4



NOUVEAU !

RETROUVEZ À DÉTACHER au milieu du magazine

Calendrier des déchets, tri,
manifestations & numéros pratiques

N'HÉSITÉZ PAS À COMMUNIQUER !

SITE INTERNET

“ Si vous êtes une association ou une entreprise, prenez contact avec la mairie pour être présent sur le site ”

PANNEAU LUMINEUX

Depuis le début de l'année 2023, le panneau lumineux est en service sur la place du Pélican. Ce moyen de communication efficace nous permet de diffuser des informations quotidiennes sur la commune ainsi que sur les associations.



Nous profitons de cette parution pour faire un petit rappel pour le bon déroulement de la communication.

Ainsi, pour une meilleure programmation, nous vous demandons de nous adresser trois semaines à l'avance les informations à diffuser, un logo de votre association (que nous conservons dans notre base de données), vos photos, affiches et flyers au format jpeg.

Pour toute information, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'accueil de la Mairie de Vernantes.

02 41 51 50 12
mairie@vernantes.fr

SOMMAIRE

- ◇ Communication - Sommaire - Édito - p. 2 à 3
- ◇ Budget - p. 4
- ◇ Affaires sociales - p. 4 à 7
- ◇ Emploi - p. 8
- ◇ Affaires scolaires & jeunesse - p. 9 à 21
- ◇ Culture - bibliothèque - p. 22 à 23
- ◇ Parc Naturel Régional - p. 24
- ◇ **À DÉTACHER / Calendrier des manifestations, déchets et numéros pratiques - p. 25 à 28**
- ◇ Mobilités Ogallo Transport - p. 29
- ◇ Réparation vélo / Habitat - p. 30 et 31
- ◇ Prévention & Sécurité p. 32 et 33
- ◇ Associations - p. 36 à 47
- ◇ Vivre ensemble / Mariage et PACS / Cimetière - p. 48 et 49
- ◇ État civil et démarches - p. 50 et 51
- ◇ À découvrir / En bref / Contact - p. 52



Suivez toute l'actualité sur le site
vernantes.fr,
Facebook : **Vernant'& Vous**



Meilleurs Voeux

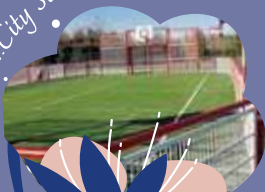
2024

Monsieur Thierry Papot, Maire de Vernantes et son Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des voeux.

Samedi 13 janvier
à 16h00

Salle des fêtes
Parc de la Fligotière à Vernantes

City Stade



Inauguration
route Vernantes - Vernoil



piste cyclable



ÉDITO

**Chères Vernantaises,
Chers Vernantais,**

Les traditionnelles fêtes de Noël et du Nouvel An ont rythmé la fin d'année 2023.

Elles ont été synonymes de convivialité, de joie et de retrouvailles avec vos proches.

Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans un contexte qui semble compliqué.

Le monde est bousculé, des guerres éclatent, le monde du travail est chahuté, les gens sont compliqués... Nous devons pourtant faire face, trouver des solutions et avancer de jour en jour en donnant le meilleur de nous.

J'en profite donc pour remercier l'ensemble des personnes qui, tous les jours, font de leur mieux pour faire fonctionner nos structures communales. Merci aussi aux bénévoles des différentes associations qui organisent, proposent des moments festifs, sportifs pour nous tous tout au long de l'année.

À la moitié de ce mandat, 2023 restera une année importante.

En effet, nos projets commencés et réfléchis en début de mandat, ont vu la fin de leurs réalisations cette année.

Notre route de Vernoil, inaugurée en novembre, répond parfaitement aux exigences et demandes faites en termes de sécurité et d'environnement. **La voie verte** est appréciée de tous et prochainement un banc sera installé aux abords de celle-ci afin de répondre à un besoin notamment des personnes âgées utilisant ce chemin.

Nos deux dernières maisons situées rue des Frères Champneuf sont elles aussi livrées depuis la mi-décembre.

Notre City Parc est flambant neuf, bien utilisé par nos jeunes, nos écoles, le centre de loisirs et les sportifs.

La fibre est bien arrivée aux portes de nos habitants.

Les travaux des 11 logements route de Mouliherne avancent bien et ces derniers devraient être livrés comme convenu en 2024.

Des travaux au niveau du Lathan ont également été faits en fin d'année.

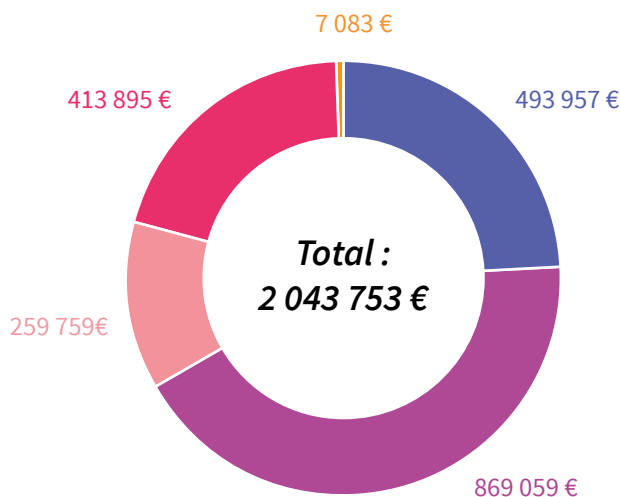
Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite la plus belle année 2024.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour que notre commune reste le foyer chaleureux que vous connaissez.

Nous sommes persuadés que votre volonté associée à la nôtre, nous permettra de poursuivre notre route ensemble vers des jours meilleurs.

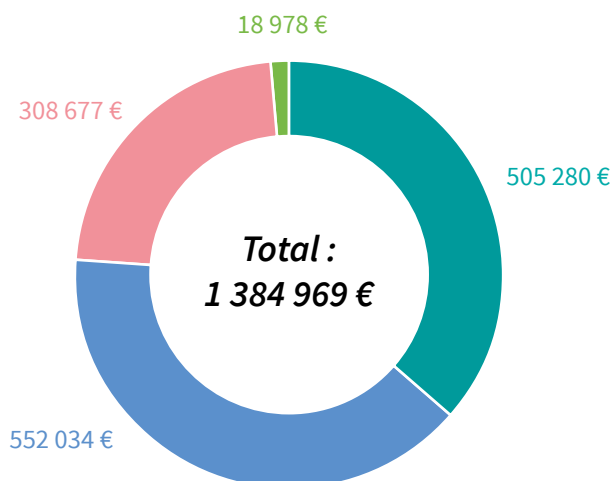
**Bien à vous,
Thierry PAPOT**

Recettes de fonctionnement



- ▶ **Dotations diverses**
(Dotations générales de fonctionnement, participations de l'État)
- ▶ **Impôts et taxes**
- ▶ **Produits des services et de gestion courante**
(Loyers, concessions cimetière, services facturés aux usagers)
- ▶ **Excédents reportés**
- ▶ **Remboursement divers**
(Indemnisation assurances et sécurité sociale)

Dépenses de fonctionnement



- ▶ **Charges de personnels** (salaires, cotisations sociales)
- ▶ **Charges à caractère général** (Entretien des bâtiments et matériels, énergies, assurances, ordures ménagères)
- ▶ **Participations extérieures** (Aide sociale, subventions, contribution aux organismes de regroupement, indemnités élus)
- ▶ **Intérêts des divers emprunts**

Chiffres arrêtés au 15 décembre 2023

AFFAIRES SOCIALES

PARTAGEZ VOS VACANCES DEVENEZ FAMILLE DE VACANCES



ACCUEILLEZ UN ENFANT QUI N'EN A PAS !



Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous au
02 41 88 85 65

Mail : afvdev.490@secours-catholique.org
Secours Catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers

ASSOCIATION CLOPIN-CLOPANT

L'association Clopin-Clopant, dont le siège social est à la Résidence « Les 2 clochers » à Vernantes, a continué ses activités et s'est rassemblée, en réunion, une dizaine de fois au cours de l'année 2023 avec son Assemblée Générale le 17 mars. L'association reste toujours aussi motivée pour offrir aux résidents de l'EHPAD des 2 Clochers, des loisirs, de la culture, de l'animation depuis près de 30 ans en 2024.

Nous accompagnons et participons aux animations de la résidence :

- Les goûters d'anniversaire (tous les mois) avec la venue d'artistes (chants, musique, contes, etc).
- Toutes les fêtes des Mères et des Pères.
- Sans oublier : Noël, 1^{er} de l'an et les chocolats à Pâques.
- Le repas des familles de la résidence : le 22 septembre 2023 (250 personnes).
- La tête de veau : le 11 octobre 2023.

Nous organisons, aussi, nos propres activités :

Activités organisées pour 2023

- Le vide-garage le lundi de la Pentecôte.
- Le thé dansant qui s'est déroulé le 1^{er} octobre 2023. Bonne ambiance, public satisfait de l'après-midi.
- Le marché de Noël de la résidence prévu début décembre de chaque année, le 02 décembre 2023.



Activités proposées pour 2024

Fête des familles

- Assemblée Générale en mars.
- Participation au vide-grenier le lundi 20 mai 2024.
- Organisation du thé dansant, le 20 octobre 2024 pour fêter les 30 ans de l'association.
- Participation au repas des familles le 6 juin 2024.
- Organisation du marché de Noël prévu le premier vendredi en décembre 2024.

Pour toutes ses activités, le Président et les bénévoles se démentent et donnent de leur temps sans compter.

Les résidents apprécient et participent aux différentes activités proposées pour leur plaisir et leur loisir. Nous contribuons ainsi à donner de la vie et de l'animation à l'EHPAD. La cotisation est fixée à 10 €/an.

L'association est toujours en recherche de bénévoles et si vous êtes intéressé(e), contactez :

**clopin.clopant@les2clochers.fr
6, rue d'Angleterre à Vernantes
02 41 51 52 88**

LE C.C.A.S. DE VERNANTES

L'association C.C.A.S. ou Centre Communal d'Action Sociale propose des aides et

accompagnements aux personnes âgées ou porteuses de handicap, aux enfants et familles en difficulté ou pour lutter contre les exclusions. C'est par lui que passent les demandes d'aide sociale. Il se charge ensuite de les transmettre aux autorités ayant le pouvoir de décision, comme par

exemple, le département.

Le C.C.A.S. est un organisme distinct de la mairie. Il a son propre conseil d'administration, présidé par le Maire : Monsieur Thierry PAPOT, et la vice-présidente : Madame Jacqueline TARDIVEL.

Le C.C.A.S. avec son rôle de recours, d'orientation et d'information, est une véritable agence sociale de proximité, dont le statut d'établissement public communal introduit une relative distance envers la municipalité en assurant ainsi une certaine neutralité et confidentialité.



**Repas des aînés
avec nos deux doyens**

“ L'E.H.P.A.D. DES DEUX CLOCHERS



Repas de Noël

La résidence des deux Clochers est un établissement public géré par le C.C.A.S. de Vernantes.

L'établissement accueille 73 personnes en hébergement permanent et est habilité à recevoir des bénéficiaires de l'allocation personnalisée au logement et de l'aide sociale à l'hébergement.

Depuis 2000, l'établissement est reconnu comme E.H.P.A.D. (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes). Son financement est assuré par les personnes accueillies, la sécurité sociale via l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé), le département.

A l'issue de cette année écoulée, je remercie Monsieur Alexandre DIOT, le Directeur ainsi que l'ensemble du Personnel, sans oublier bien sûr nos bénévoles et les familles,

pour leur engagement professionnel et leur dévouement. En effet, il convient de le souligner : l'ensemble de ces personnes se mobilisent quotidiennement pour apporter une qualité de service à l'ensemble de nos résidents.

Cette cohésion et coopération de tous les instants nous permettent ainsi de maintenir des activités et manifestations telles que cette année encore :

- **le repas des familles du 22 septembre dernier,** précieux moment de convivialité et de partage intergénérationnel entre les résidents et leurs familles, les bénévoles de l'association Clopin-clopant, le personnel et les élus de la Mairie de Vernantes et du Département ;

- **le repas de la tête de veau du 11 octobre 2023 ;**
- **sans oublier les repas et goûters d'anniversaires, les préparations du Marché de Noël du 1^{er} décembre 2023 et les nombreuses activités hebdomadaires telles que : les ateliers mémoire, pâtisserie, lecture, le jardinage, la danse assise, et la gym douce.**

Je vous rappelle que pour intégrer l'E.H.P.A.D., il faut remplir et adresser à l'établissement un dossier d'admission sur le site via

trajectoire (plaquettes d'information générale et mode d'emploi du site Internet Via Trajectoire).

Renseignements sur le site <http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr>

Tels sont les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance sur l'année écoulée, une année riche et remarquable.

Au nom des membres du C.C.A.S., je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour 2024.

**Prenez soin de vous.
Jacqueline TARDIVEL**



Des repas cuisinés sur place

Variés, équilibrés et adaptés

Facile et rapide à mettre en place

Régulier ou occasionnel

Livraison de repas à domicile

Tél : 02-41-51-54-17

Les bénéficiaires :

Toutes personnes, momentanément ou non, en perte d'autonomie (retour d'hospitalisation, incapacité à se déplacer, à cuisiner...) ou en situation de handicap :

Notre formule à 10,50 € livraison incluse :

Un repas cuisiné pour chaque jour de l'année !

- ✓ Entrée
- ✓ Plat
- ✓ Fromage
- ✓ Dessert



2 éléments au choix parmi :

- ✓ Potage
- ✓ Entrée
- ✓ Dessert
- ✓ Pain

Les repas et les textures s'adaptent à votre régime alimentaire (Sans sucre, sans sel, mixé...)

Les avantages :

- ➔ Des passages réguliers au domicile
- ➔ Pour 3 repas par semaine ou plus... c'est vous qui décidez !
- ➔ Une mise en place en 48h, pour 1 mois ou +
- ➔ Livraison sur Vernantes, Vernoil et Courléon



Résidence Autonomie «Les Terrazs»
132 Rue Charbonnière 49390 Vernoil-Le-Fourré; Tél : 02 41 51 54 17
Courriel : ccca@vernantes.fr

(*) Les tarifs sont actualisés tous les 1er janvier de chaque année.

LE RÉPIT DES AIDANTS



La Plateforme d'Accompagnement et de Répit des Aidants - Accord'Âges, accompagne les proches aidants*, de personnes âgées en perte d'autonomie, liée à l'âge, la maladie, le handicap.

*** Proche aidant, qu'est-ce que cela veut dire ?**

Un proche aidant est une « personne non professionnelle qui vient en aide, pour partie ou totalement, à une personne en perte d'autonomie, de son entourage, pour les activités de la vie quotidienne.

Cette aide peut être prodiguée de façon permanente ou non et peut

prendre plusieurs formes : aide aux soins d'hygiène, aux déplacements, aux démarches administratives, aux activités domestiques...

Le proche aidant peut être en vigilance permanente, en soutien psychologique... ».

L'aidant peut être le parent, le grand-parent, le frère, la sœur, la tante, l'oncle, le conjoint, le voisin...

Les missions d'Accord'Âges :

Proposer des activités de soutien et d'écoute

- Visite à domicile, temps de parole et d'échanges, permanence téléphonique pour du soutien.

Proposer des activités favorisant le maintien du lien social, entre le proche aidant, et le proche aidé

- Sorties conviviales, sorties culturelles...

Proposer des activités d'information, de sensibilisation et de formation

- Sensibilisation à la relation d'aide, formation Alzheimer, journée Nationale des Aidants, ciné échanges - conférence...

Proposer des solutions de répit pour le proche aidant

- Offre de répit au domicile avec un assistant de soins en gérontologie.
- Accompagnement pour des solutions d'hébergement temporaire, de séjours répit, de l'accueil de jour.

Nos objectifs :

- Éviter le risque d'épuisement du proche aidant,
- Maintenir au maximum le projet de de vie au domicile.

La Plateforme Accord'Âges est un dispositif gratuit, financé par l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.), qui vient en soutien des proches aidants.

1 VENDREDI PAR MOIS, à la Maison Associative de Vernantes, est proposé un temps de parole et d'échanges : "La Petite Parenthèse des Proches Aidants".

Vous pouvez nous joindre au 02 41 89 55 10 ou par mail à coordination@accord-ages.fr

Retrouvez nos activités sur le site internet : www.accord-ages.fr

L'A.D.M.R. - DES SERVICES À DOMICILE POUR TOUS !

L'association A.D.M.R. aide toute personne à bien vivre chez elle : célibataire ou famille, actif ou retraité, en pleine forme, malade ou handicapé. Nos bénévoles se déplacent au domicile des personnes aidées pour évaluer leurs besoins.

Ils peuvent les accompagner dans la réalisation d'une demande de financement.

REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES !

Rejoindre l'équipe de l'association A.D.M.R. Les Genêts d'Or, c'est :

- Être utile à ceux qui nous entourent,
- Agir pour le développement local,
- Vivre une expérience humaine enrichissante,
- Partager et acquérir des compétences et des savoir-faire.

CONTACTEZ-NOUS !

Association A.D.M.R.
Les Genêts d'Or
1, rue Saumuroise
49390 VERNANTES
Tél. : 02 52 21 02 73

Orientation – Formation – Emploi - Contrat d'Engagement Jeune – Mobilité - Vie quotidienne

La Mission Locale accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire :

- vous renseigne sur vos droits et vos démarches à entreprendre,
- construit avec vous un projet réaliste et qui vous ressemble,
- vous aide dans vos démarches pour accéder à l'emploi et l'autonomie.

Une équipe de conseillers qui vous écoute, vous accompagne individuellement avec des rencontres régulières.

Des réponses à vos questions sur :

• **L'orientation - La formation**

Quelles filières possibles ?
Quelles formations pour y arriver, les possibilités de formation ?

• **L'emploi**

Découvrir des métiers et des secteurs d'activités, repérer les offres d'emploi

Se préparer à un emploi, CV, lettre de motivation...

LA MISSION LOCALE,



**une adresse pour
tous vos projets !**

PERMANENCE DE LA MISSION LOCALE DU SAUMUROIS À VERNANTES

Franck HIDALGO
Conseiller Emploi
Formation vous
accueille le
mercredi après-
midi à la Mairie
sur rendez-vous
auprès de notre
secrétariat
02 41 38 23 45 !

Retrouvez-nous sur :
www.mission-locale-du-saumurois.com

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE, ET SI C'ÉTAIT POUR VOUS ?

Pour vous aider à définir votre projet professionnel et vous accompagner pour trouver un emploi.

Les 5 avantages du C.E.J.

- une équipe dynamique pour vous accompagner,
- des stages en entreprises,
- des ateliers collectifs pour partager des expériences avec d'autres jeunes,
- une allocation pouvant aller jusqu'à 528€ par mois pendant 6 mois,
- une application mobile.

Durant cette période, vous bénéficiez d'un accompagnement renforcé avec un conseiller avec et des activités pour :

- découvrir un métier, faire des stages, se former, trouver un apprentissage ou un emploi.

LA MOBILITÉ

Vous préparer au code de la route, vous accompagner pour obtenir le Permis B* ou le Permis AM* (*Sous conditions).

LA CITOYENNETÉ

Envie de vous engager ? Le Service Civique est peut-être pour vous ?

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Cette année 2023 a été bien rythmée pour nos élus du Conseil Municipal des jeunes. Première manifestation où ils ont pu se présenter, c'était aux vœux du Maire le 14 janvier 2023. Ensuite, ils se sont rencontrés à plusieurs reprises pour échanger, pour finaliser leurs projets. Et ils ont commencé l'année 2023 par la poursuite de l'idée du Conseil Municipal des Jeunes 2022 et ont donc réalisé une boîte à livres qui est installée depuis juillet sur la place de la Mairie.

Puis, ils ont aussi rendu visite aux résidents de

l'E.H.P.A.D. des Deux Clochers où ils ont pu jouer à la belote, au lancer de cerceaux... Ce fut une après-midi conviviale, enrichissante pour tous.

Enfin, être élu au Conseil Municipal des jeunes, c'est aussi être présent aux différents moments importants comme les différentes commémorations, l'inauguration de la route de Vernantes à Vernoil... C'est un engagement important pour ces jeunes et ils ont su montrer tout au long de l'année leur investissement.

Bravo à tous !

La Commission CMJ



Après-midi à la maison de retraite Les Deux Clochers



Projet "boîte à livres"



Participation au conseil municipal



Commémoration du 11 novembre



Inauguration de la route de Vernantes-Vernoil



Piste cyclable sécurisée

Une Journée à Paris !

Nous sommes partis à Paris le lundi 30 octobre avec le Conseil Municipal des Jeunes pour visiter le Sénat et l'Assemblée Nationale.



Le matin nous avons visité le Sénat qui était le palais d'Henry IV et de Marie de Médicis avant de devenir ce qu'il est actuellement. Le palais a été occupé pendant la 2nde guerre mondiale et il a servi d'hôpital avant que les allemands l'investissent. Nous avons vu la salle du livre d'or qui reconstitue la chambre de Marie de Médicis maintenant mais qui servait avant à introniser les Pairs de France. Le Jardin du Luxembourg est à côté du Sénat, il fait 25 hectares. Le premier Sénat était constitué de 80 Sénateurs en 1799 puis ensuite il y a eu 240 Sénateurs. Dans

l'hémicycle, il y a de grandes statues qui représentent les pairs de France les plus anciens. La création du plus grand hémicycle date du XIX^{ème} siècle et accueille actuellement 348 Sénateurs.

Nous avons rencontré M. Grégory BLANC notre Sénateur qui nous a expliqué quel était son rôle et l'emplacement de chacun dans l'hémicycle. Les Sénateurs les plus anciens sont devant. Il y a des astreintes pour que chaque groupe soit représenté selon les discussions plus ou moins importantes. Il y a des commissions permanentes et 5 délégations en plus des commissions. Il y a des entrées différentes pour les Ministres et les Sénateurs. Actuellement, 35 % des femmes sont Sénatrices.

Quand un Sénateur fait partie d'une commission, il n'est pas possible d'aller à une autre.

Le texte est discuté en commission et les amendements au Sénat.

Il y a différents votes :

- le vote à main levée qui est le plus courant
- le vote assis/debout
- le vote à scrutin public qui est demandé par un parti dès qu'un membre met sa carte
- le vote solennel en salle des conférences dans un isoïoir.



Le temps de parole est minuté selon l'appartenance à un groupe mais le premier Ministre n'est pas limité en temps.

Ensuite nous avons fait une pause déjeuner dans le Jardin du Luxembourg puis nous avons repris le car pour aller à l'Assemblée Nationale. Nous avons pu assister à la cérémonie qui a lieu avant l'ouverture de séance, c'était très protocolaire. Et, nous avons pu assister à une séance qui concernait le financement de la sécurité sociale et nous avons aussi constaté que les Députés sont placés par parti dans l'hémicycle comme au Sénat, les plus jeunes plus haut et les plus anciens vers le bas. Pour rappel, les Députés ont pour mission de voter les lois, de contrôler l'action du Gouvernement et d'évaluer les politiques publiques.



Et, pendant cette séance, les journalistes attendent dans la salle des pas perdus pour pouvoir interviewer les Députés.

Et maintenant un peu d'histoire...



En 1715, Louise-Françoise De Bourbon a fait construire le palais Bourbon qui est devenu l'Assemblée Nationale. Dans la grande rotonde, il y a un ascenseur qui est le plus vieux de Paris, il date du XVIII^{ème} siècle. La petite rotonde a été faite sous Laurent Fabius.

En août 1788, Louis XVI convoque les Etats Généraux qui se réunissent le 5 mai 1789, à Versailles, dans la salle des Menus-Plaisirs. Les Députés sont élus séparément par les trois ordres : le Clergé, la Noblesse et le Tiers Etat. Le 17 juin 1789, un mois après la réunion à Versailles des Etats Généraux, les Députés du Tiers Etat, considérant qu'ils représentent « les quatre-vingt-seize centièmes au moins de la nation » se proclament Assemblée nationale.



L'Assemblée nationale émane d'une assemblée qui fait son apparition dans le Royaume de France dès le XIVe siècle, mais qui dépendait exclusivement de la volonté du Roi de France. Une assemblée consultative composée par des représentants des trois ordres sociaux

(classes sociales) qui composaient autrefois la France monarchique (Clergé, Noblesse, Tiers Etat), hérités du système médiéval fondé sur la féodalité. Elle sert d'abord essentiellement de conseil au Roi et ne devient assemblée d'états que progressivement lorsque le troisième Ordre (Tiers Etat) obtient ses premiers délégués bourgeois pour s'y joindre. Le fonctionnement de la société n'a alors rien à voir avec le nôtre puisque qu'elle repose sur des valeurs communautaires et non individuelles.



Lors de notre visite à l'Assemblée Nationale, nous avons vu Madame Le Député Anne-Laure BLIN. Elle nous a expliqué quel était le rôle d'un député. Elle nous a expliqué que le 49-3 peut être utilisé autant de fois que le Gouvernement le souhaite tant qu'il s'agit d'une loi concernant les finances. Elle nous a dit aussi que le Président de la République peut venir dans la salle de réception de l'Assemblée Nationale mais n'a pas le droit d'aller dans l'hémicycle de ces 2 bâtiments. Cela s'appelle la séparation des pouvoirs.

C'était une super journée que nos jeunes du Conseil Municipal 2021-2022-2023 n'oublieront pas.

“ La Parole aux jeunes

« Cette année a été fortement agréable. J'ai appris diverses choses, comme au Sénat et à l'Assemblée Nationale. J'ai pu partager des bons moments avec les élus, les personnes âgées, toute mon équipe et lorsque nous avons fabriqué la boîte à livres. Nous avons eu la chance de parler avec le Député, Madame Blin. Et c'est également avec plaisir que j'ai rempli mon rôle de maire des jeunes. »

« "Il y a eu une réunion assez longue avec plein de chiffres, c'est long les réunions du Conseil Municipal des grands" »

« On a passé une bonne année, le 30 octobre c'était une bonne journée. »

« Les activités étaient intéressantes sur l'année en général ! »

« Ravi de la sortie à Paris. C'est impressionnant la grandeur des lieux, des costumes à l'arrivée, des lustres. »

Témoignages de nos jeunes du CMJ 2023

« C'était chouette de contribuer à la fabrication de la boîte à livres et de se retrouver tous ensemble pour réaliser cette activité. »

« Je vous conseille de vous inscrire au Conseil Municipal des Jeunes, on apprend plein de nouvelles choses et on peut laisser aller notre imagination pour améliorer Vernantes. »

« J'ai adoré cette année. Partager des moments forts avec les copains. Dommage que je ne puisse pas continuer. »

“ LA MAISON DES LUTINS DE MICRO-CRÈCHE À MULTI-ACCUEIL ”



De micro-crèche à multi-accueil, « La maison des Lutins » a fait peau neuve !

Depuis fin août, les professionnelles et les enfants ont regagné les locaux situés au 55, route de Vernoi à Vernantes.

Accompagnés par Océane BODET-GUILMET, éducatrice de jeunes enfants et directrice de la structure, chacun a repris ses marques.

La structure bénéficie à nouveau du jardin, qui a été agrandi, tout

comme l'espace de jeux ! De nouvelles chambres ont été créées et la salle de bain et la cuisine ont été modifiées pour plus d'ergonomie.

La micro-crèche est devenue un multi-accueil de 18 places...

Mais un Multi-Accueil, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une structure qui accueille les enfants âgés de 3 mois à 4 ans, en mêlant des accueils réguliers (comme actuellement à la micro-crèche) et des accueils occasionnels du lundi au

vendredi de 7h30 à 18h30.

Fermeture annuelle : les 3 premières semaines d'août et 1 semaine entre Noël et le Nouvel an.

Vous êtes en congé parental, à la recherche d'un emploi ?

L'accueil occasionnel est une solution de garde permettant de répondre aux besoins ponctuels que vous avez en tant que parent, et permettant à votre enfant d'évoluer dans un milieu collectif, quelques heures par semaine.

**Pour plus d'informations à ce sujet,
vous pouvez contacter la structure au 02 41 52 56 57
ou à l'adresse multiaccueilvernantes@orange.fr**



LE S.I.V.U. LOIRE-LONGUÉ - RELAIS PETITE ENFANCE

(Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) - **Modes d'accueil avant trois ans**



Vous êtes jeunes parents ou parents en devenir ? Le RPE est Le service gratuit qui délivre la liste des assistantes maternelles !

Le Relais Petite Enfance (R.P.E.) anciennement R.A.M. conserve les missions suivantes :

- Informer les familles en recherche d'un mode d'accueil, les accompagner dans les démarches de contrat, (assistantes maternelles ou gardes à domicile).
- Informer les assistantes maternelles sur leurs droits, mais aussi les informer en matière de pédagogie et d'éducation.

- Accueillir les assistantes maternelles lors de matinée (le mardi à Vernantes)

Les matinées du Relais sont l'occasion pour les tout-petits de jouer avec d'autres enfants de leur âge, d'appréhender en douceur le fait d'être en groupe et découvrir de nouveaux ateliers.

Les assistantes maternelles peuvent se saisir de ces matinées pour évoquer des situations qui les questionnent, découvrir de nouveaux ateliers à proposer aux enfants, et sortir de leur domicile pour rencontrer des collègues.

De même qu'au multi-accueil, le relais accueille des intervenants autour de la littérature jeunesse, de la musique, etc. Des sorties sont aussi organisées.

ET POURQUOI PAS VOUS ?



Le monde de la Petite Enfance vous intéresse, vous avez à cœur d'accueillir le jeune enfant et sa famille ?

Appelez Marjolaine COUTANT au 06 77 73 91 07 pour en échanger et en connaître plus sur ce métier d'assistant maternel.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE " LA GRANDE RÉCRÉ "



ACCUEIL DE LOISIRS " LES PETITES SOURIS "

Le service d'accueil périscolaire, s'adresse aux familles adhérentes à l'association Familles Rurales et aux enfants âgés de 3 à 12 ans fréquentant les écoles de la commune de Vernantes.

C'est un mode de garde avant et après l'école :

- Le matin, les enfants peuvent apporter le petit-déjeuner qui pourra être pris jusqu'à 8h15 (un micro-onde est prévu à cet effet).
- Le soir les enfants apportent leur goûter.

Le service est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

de 7h15 à 8h50 et de 16h30 à 18h45

Les demi-heures sont définies comme suivantes :

Le matin

- 7h15 à 7h20 gratuit
- 7h20 à 7h50
- 7h50 à 8h20
- 8h20 à 8h50

Le soir

- 16h30 à 17h00
- 17h00 à 17h30
- 17h30 à 18h00
- 18h00 à 18h30
- 18h30 à 18h45

Les mercredis

- 7h15 à 7h30
- 7h30 à 8h00
- 8h00 à 8h30
- 8h30 à 9h00
- 17h00 à 17h30
- 17h30 à 18h00
- 18h00 à 18h30
- 18h30 à 18h45

Les tarifs sont appliqués suivant le quotient familial :

- 0 à 600..... 1,20 € la demi-heure
- 601 à 1 000..... 1,30 € la demi-heure
- 1 001 et +..... 1,35 € la demi-heure

Un accompagnement d'aide aux devoirs est proposé le lundi soir, dans un lieu dédié et calme.

L'accueil de loisirs sans hébergement s'effectue dans les locaux route de Mouliherne de 9h00 à 17h00 (repas et goûter fournis).

Le service est ouvert le mercredi de 9h à 17h et pendant les vacances scolaires (l'accueil de loisirs sera fermé du 5 au 16 août 2024).

L'accueil péricentre "La Grande Récré" est proposé (cf article ci-dessus).

L'accueil de loisirs propose un accueil aux enfants de 3 à 13 ans, dans le respect des valeurs fondamentales de l'association et du projet éducatif :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Découvrir « le bien vivre ensemble »
- Permettre l'accès à la culture...



Chaque année l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs organise les vacances autour de différents thèmes, proposant aussi de grandes sorties.

Des camps d'été sont proposés par le centre de loisirs de Vernantes et de Longué pour les 6-14 ans
Contact :
06 73 52 11 39.

Toute l'équipe du centre de loisirs vous souhaite ses meilleurs vœux et une belle année 2024 !

Renseignements auprès de :

M. Geoffroy YVON, Directeur
06 42 15 61 07 ou 02 41 38 67 23
geoffroy.yvon@famillesrurales.org

RESTAURANT SCOLAIRE

Les enfants ont repris le chemin des écoles depuis septembre. La plupart d'entre eux bénéficient du service du restaurant scolaire.

Ils sont en moyenne 135 enfants pour cet exercice 2023/2024 à déjeuner au restaurant scolaire.

Une équipe de 8 agents les accueille de 12h00 à 13h20. Le chef cuisinier Nicolas Piednoir s'évertue à proposer des menus variés, équilibrés, parfois dit « verts » c'est-à-dire sans viande comme le préconise la réglementation. En effet, l'application de la « loi Egalim rend obligatoire la présence de menus sans viande ni poisson au restaurant scolaire, une fois par semaine ».

Le chef ne manque pas, non plus, d'originalité et d'idées ; il a ainsi amené les enfants à s'ouvrir à d'autres aliments, en l'espèce les insectes. Les enfants ont apprécié le repas, chacun pouvait ou non goûter aux insectes du jour. Les pâtes bolognaises étaient agrémentées de petites araignées et la plaque de chocolat recouvert de mini vers. Il n'a pas manqué de leur rappeler qu'ils en mangent régulièrement en ingérant les fameuses fraises « Tagada » colorées grâce à la cochenille.

Finalement, sans doute a-t-il été plus compliqué de convaincre certains parents réticents à cette idée.

Le chef est force de proposition. Des animations, telles que la dégustation de fromages (certains sont forts et goûteux mais semblent particulièrement plaire aux papilles des enfants), ou encore des glaces aux légumes..., ont pour intérêt de casser les habitudes alimentaires des enfants. Il suffit de voir le sourire sur leurs visages ou voir leur pouce levé lorsque Nicolas vient en salle pour comprendre que les repas sont fortement appréciés !

L'ambiance qui règne au restaurant scolaire est particulièrement bonne. Bien évidemment, les décibels peuvent parfois monter mais les agents savent leur ramener la raison et chacun continue de parler mais en baissant le volume. En effet, ce temps méridien doit rester un moment convivial, où on peut aussi apprendre à connaître les enfants de l'autre école, un moment de partage.

Il peut aussi apparaître important de vous présenter l'organigramme de l'équipe du restaurant scolaire. Je me permets au préalable de citer le grand chef Bernard Loiseau :

«La cuisine, c'est l'envers du décor, là où s'activent les hommes et femmes pour le plaisir des autres».



EN CUISINE :

- **Chef :** Nicolas Piednoir
- **Aide-cuisinière :** Frédérique Desbois (éplucheuse des légumes, mise en place des couverts, vaisselle...)
- **Aide-cuisinière :** Magalie Sauvage (aide à la confection des repas)

Service en salle du côté des Petits (les

maternelles soit environ 55 enfants)

- Corinne Diguët
- Armelle Belnou
- Aurélie Rousseau (en stagiairisation)

Service en salle du côté des Grands (Du CP au CM2 soit environ 80 enfants) :

- Sophie Nunes de Morais
- Loriane Szcepanski

La commission municipale du restaurant scolaire, composée de 4 membres (Sandra Riquin, Béatrice Canonne, Thierry Grosbois, et Christian Pacory) veille au bon déroulement de ce moment, au combien, important dans une journée scolaire.

Enfin, rappelons que le coût d'un repas est pour cette année de 3.55 euros.

Enfin, les familles ont désormais leur espace sur le logiciel de Berger Levrault. Elles doivent se familiariser avec cette nouvelle méthode de réservation des repas. L'idée est de pouvoir avoir en amont le nombre d'enfants présents les semaines suivantes afin que le chef puisse affiner ses commandes au plus juste.

Les familles rencontrant des difficultés peuvent se rapprocher du secrétariat de mairie.

La Commission « restaurant scolaire » souhaite une excellente année 2024 aux enfants, à leur famille et à tous les Vernantais.

L'association a pour objectif de dynamiser notre jeunesse et de maintenir un lien sur le territoire (inter-communal) en proposant des animations pour les plus jeunes, et en participant activement



au fonctionnement administratif de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs.

Les différents temps forts comme la fête des familles (en fin d'année périscolaire), les spectacles interactifs et la soirée déguisée sont des moments de partage appréciés par tous.

Pour année 2023-2024 et pour la 2^{ème} édition, la soirée déguisée en novembre fut un bon moment pour les petits et les plus grands et la soirée des familles, en juin, sera sur la même organisation que l'année passée et avec de nouvelles surprises.

Pour cette nouvelle année, le bureau est composé de :

Frédérique LEPAGE, Corinne DIGUET, Aurélie et François ROUSSEAU, Annie MOIRIN, Christelle GUIGNON (Membres), Christelle SCHAERER (Secrétaire), Marina TOURNEUX (Trésorière) et Hélène POIRIER-GILET (Présidente).

Pour rejoindre cette belle aventure :
@ : allezhop.frvernantes@gmail.com
Et suivez-vous nous sur Facebook



ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES "ÉCOLE PUBLIQUE EUGÈNE LIVET"



L'Association des Parents d'Elèves Eugène Livet est composée d'une dizaine de parents d'élèves bénévoles motivés et convaincus de l'intérêt de partager des idées et compétences pour nos enfants.

C'est dans la bonne humeur, et la bienveillance que l'A.P.E. organise diverses manifestations dont les bénéfices sont reversés pour les sorties scolaires, les spectacles et cadeaux pour les enfants.

C'est en septembre dernier que l'association a procédé à l'élection de son nouveau bureau pour l'année scolaire 2023-2024.

Voici sa nouvelle composition :

- **Présidente :** Rachel SCHIAPPARELLI
- **Vice-présidente :** Stella POREBSKI
- **Trésorier :** Hercilie GUIBERT
- **Vice-trésorier :** Moana MUSA
- **Secrétaire :** Allison SAILLARD

• **Vice-secrétaire :** Raissa TAVEAU

• **Membres :** Aurélie ROUSSEAU, Jennifer RENO, Fanny CAILLEAU, Sonia BEUGNON.

Plusieurs parents membres de l'A.P.E. l'année dernière, suivent un nouveau chemin. Ils ont été remerciés pour leur engagement durant plusieurs années et leurs relais avec la nouvelle équipe composée d'anciens et de nouveaux parents.

L'année 2022-2023 a ainsi été marquée par des moments très riches en apprentissage sur le thème : voyage autour du monde et en émotion pour les enfants (spectacle de Noël, chasse aux œufs, feu d'artifice...).

L'année 2023-2024 suit le même chemin (sur le thème du sport).

Nous tenions à remercier les parents, l'équipe d'enseignants, A.T.S.E.M., les agents territoriaux et toutes les entreprises extérieures qui nous soutiennent.
Un grand MERCI.

Pour l'année 2023-2024, sont d'ores et déjà à l'ordre du jour :

- **Le loto :** le samedi 4 novembre 2023.
- **La fête de Noël :** le samedi 16 décembre 2023.
- **La kermesse :** le samedi 29 juin 2024.
- **et diverses ventes** tout au long de l'année.

Très belle année 2024 à tous les enfants et leurs familles, à l'équipe d'enseignants, A.T.S.E.M. et agents territoriaux, à la garderie, au restaurant scolaire, au centre de loisirs et à la Mairie, ainsi qu'à toutes les Vernantaises et Vernantais.

La présidente Rachel SCHIAPPARELLI, et toute l'équipe de l'A.P.E.

A votre écoute :
ape.eugenelivet49@gmail.com



Voici la répartition des élèves et les enseignants qui les encadrent :

- Mme Chbab et M. Douaire : 27 TPS/PS/MS/GS
- Mme Rongier remplacée jusqu'en janvier par M. Lesguer : 20 GS/CP
- Mme Brault et M. Douaire (décharge de direction) : 25 CE1/CE2 + direction de l'école
- Mme Fournier : 17 CM1/CM2
- Mme Biziou : 7 élèves en situation de handicap

De nombreuses autres personnes travaillent à l'école pour améliorer le bien-être des enfants :

- Mmes Leguy et Izar : A.T.S.E.M.
- M^{elle} Belnou : agent municipal encadrant les enfants et aide au secrétariat
- Mmes Garrec Beillard et Cailot Quinveros : éducatrices intervenant à l'U.E.E.

L'ÉCOLE PUBLIQUE EUGÈNE LIVET

L'école Eugène Livet a fait sa rentrée cette année en accueillant 96 enfants dans les 5 classes que compte l'établissement : 4 classes et 1 Unité d'Enseignement Externalisé.



L'équipe

À noter :

Portes ouvertes de l'école publique le samedi 13 avril 2024



Les élèves sont toujours sensibilisés à la réduction des déchets et à la protection de l'environnement grâce à l'intervention des animateurs de Kyrielle, le service déchets ménagers de Saumur Agglopropreté de Saumur Val de Loire.

Une semaine « sport » sans hébergement est à l'étude pour toutes les classes de l'école.

ACTIVITÉS RECONDUITES :

- Journées banalisées (harcèlement, coopération, handicap)
- Animation avec le concours du réseau bibliothèque de l'Agglo de Saumur.
- Passage du permis piéton pour les CE2
- Une journée « prévention routière »
- Piscine pour les GS/CP et les CE1/CE2





Le thème de l'année

“ LE SPORT ET LES JEUX OLYMPIQUES ”



Ce projet nous amènera à :

- Découvrir la pratique de sports grâce à des animateurs des comités sportifs du Maine-et-Loire
- Diffuser des valeurs d'amitié et de respect entre élèves
- Sensibiliser les élèves au bienfait de la pratique du sport
- Rencontrer lors de rencontres sportives des élèves d'autres écoles du secteur
- Participer à des défis sportifs chaque fin de période



Et toujours un grand merci !

Comme chaque année, je tiens à remercier toutes les personnes qui mettent tout en œuvre pour que les élèves aient de bonnes conditions pour apprendre : la municipalité, l'A.P.E., les parents élus au conseil d'école et l'ensemble des familles qui nous fait confiance et qui participe régulièrement sous une forme ou une autre aux activités proposées.

Et toujours une citation !

« L'école contribue à la prospérité des sociétés, à l'élimination des discriminations de toutes sortes, à la défense de la paix et du bien commun, à la meilleure compréhension des peuples. »

Bonne année 2024 à tous.

La directrice, Sylviane Brault



INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF VALLÉE DE L'ANJOU

L'Institut Médico Educatif (I.M.E.) Vallée de l'Anjou est un des 12 établissements et services de l'Association ALAHMI (Association Ligérienne d'Aide aux handicapés Mentaux Inadaptés) dont le siège social est situé à Chemillé en Anjou.

L'I.M.E. Vallée de l'Anjou situé au 19 rue de la Grellière à Vernantes, a pour mission d'accueillir les enfants et les adolescents confrontés à de la déficience intellectuelle, avec ou sans troubles associés, et/ou présentant des troubles neuro-développementaux. Ils sont répartis selon leur âge, leur orientation et le niveau de suivi dont ils ont besoin. Les professionnels sont formés pour dispenser une éducation et un enseignement spécialisés.

L'I.M.E. Vallée de l'Anjou propose plusieurs prestations :

de l'accueil de jour, de l'accueil de semaine, de l'accueil en internat de semaine et de l'accueil de nuit. Le semi-internat, l'internat et l'Unité d'Enseignement Externalisé au sein de l'École Eugène Livet, autour desquels se décline une offre de service qui vise un accompagnement global, associant étroitement le développement de chaque jeune au travers des apprentissages cognitifs et éducatifs, ainsi que du soin et du bien-être.

LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DE L'ÉTABLISSEMENT EST DE 34 PLACES :

- **18 places en semi-internat**
- **16 places en internat**

L'établissement accueille jusqu'à 40 enfants, adolescents et jeunes adultes en file active.

L'OFFRE DE SERVICE DE L'I.M.E. VALLÉE DE L'ANJOU ÉTANT LA SUIVANTE :

- Sur le semi-internat,
- Une Unité d'Enseignement Externalisée réservée aux enfants de 6 à 12 ans et en inclusion au sein de l'École Eugène Livet de Vernantes,
- Une Section d'Enseignement et d'Éducation Spécialisée réservée aux enfants de 6 à 14 ans,
- Une Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle,
- Une Section d'Éducation avec handicap Associé
- Quant à l'offre d'internat, elle est distribuée sur 2 maisons de 8 places chacune.

Tout au long de l'année, un certain nombre d'activités, d'actions et d'événements, certains en lien avec le calendrier, d'autres en collaboration avec des établissements Médico-sociaux, sont menés et proposés aux jeunes au quotidien afin de répondre à leur projet personnalisé.

L'équipe pluridisciplinaire de l'I.M.E. VALLÉE DE L'ANJOU est également soucieuse de l'environnement et œuvre au quotidien à la collecte et à la valorisation des déchets, met en place annuellement des opérations écocitoyennes telle que la collecte de papier.

L'I.M.E. VALLÉE DE L'ANJOU souhaite une Belle et Heureuse Année 2024 à chacun d'entre vous !



A.P.E.L. ÉCOLE PRIVÉE NOTRE-DAME



L'A.P.E.L., (Association de Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre) en collaboration avec l'O.G.E.C (Organisme de Gestion d'Établissement Catholique), tient un rôle très important dans la vie de l'école.

Comme chaque année, nous organisons plusieurs manifestations et plusieurs ventes : pommes, saucissons, terrines, miel, brioches... pour assurer une participation financière plus que nécessaire à l'école : achat de matériel pour les enfants, participation à hauteur de la moitié des frais pour toutes sorties pédagogiques et culturelles.

Ainsi, à la suite de l'Assemblée Générale du 13 octobre 2023, l'association a procédé à l'élection de son nouveau bureau :

Organigramme A.P.E.L.

- **Présidente** : Chaufour Émilie
- **Secrétaire** : Szczepanski Loriane
- **Vice-Secrétaire** : Homer Karine (nouveau membre)
- **Trésorière** : Nunes de Morais Sophie
- **Vice-Trésorière** : Dupuy Anne Nathanaëlle

D'autres membres actifs à citer dont Delerable Nicola, Da Silva Liliane, Cureau-Cousin Marlène, et de nouveaux que nous avons accueillis dans l'association depuis l'Assemblée Générale : Marchand Damien, Terrien

Nathalie, Perru Lucienne, Roncali Élodie, Callow Holly. Nous comptons donc 6 nouveaux membres dans nos rangs, merci à eux pour leur investissement.

Merci également aux parents de l'école qui œuvrent aussi par le don de matériel et par leur temps consacré aux travaux à l'école ou ponctuellement lors des manifestations.

Nous tenons surtout à remercier chaleureusement tous les proches des familles et les commerçants qui nous aident à chaque manifestation (décoration, prêt de matériel et bien d'autres à citer...)

Pour cette année, nous vous proposons plusieurs rendez-vous :

- **Le concours de belote** le dimanche 14 janvier 2024

- **Le carnaval de l'école** le mardi 13 février 2024

- **La kermesse** le samedi 22 juin 2024

Chers parents, de nombreux projets qui nous tiennent à cœur vont se réaliser tout au long de l'année, dans un seul et même objectif : l'intérêt des enfants.

Nous comptons sur vous !

Tous les membres du bureau se joignent à moi pour vous adresser nos vœux les plus sincères pour la nouvelle année.

Émilie Chaufour,
Présidente de l'A.P.E.L.



Nous sommes 94 élèves pour cette nouvelle année scolaire.

L'équipe éducative a été peu modifiée, Catherine Puy Bouvier toujours sur le CE1-CE2 et Meggie HASTINGS en classe maternelle assistée de notre précieuse ASEM, Héléna LECHAT. Nous avons fêté le départ en retraite de Gisèle QUEINNEC, c'est Véronique SETIN qui a repris la classe de CM1-CM2 et Sophie GROVEN la décharge de direction de Christine PAPOT le lundi.

Une nouvelle apprentie aide éducatrice a été embauchée, Inès CARRE qui est présente en GS-CP.

Notre enseignante ASH Margaux Molinier vient prendre en charge des enfants par petits groupes. Une nouvelle AESH a été nommée, Mme Lauryne MIOSSEC, elle s'occupe de deux élèves de notre école et intervient également à l'école de Vivy.

Voici la répartition des effectifs :

- **Classe PS-MS** avec Mme HASTINGS Meggie et Mme LECHAT Héléna (A.S.E.M.) - 25 élèves
- **Classe GS-CP** avec Mme PAPOT Christine et Mme CHARVET Sophie et Melle CARRE Inès (Apprentie Aide Educatrice) - 21 élèves
- **Classe CE1-CE2** avec Mme PUY BOUVIER Catherine - 24 élèves
- **Classe CM1-CM2** avec Mme SETIN Véronique - 24 élèves

L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE-DAME



L'équipe

Notre thème d'année est le Bien-être sous toutes ses formes



Il s'agit du bien-être au sens large pour soi et pour les autres, nous aborderons le thème du sommeil, de l'alimentation, du harcèlement, des écrans, du sport...

Nous allons avoir plusieurs interventions dans l'année autour de ce thème et les enseignantes vont aussi participer à une formation sur ce thème. Nous avons commencé l'année par un remarquable spectacle, rêve de cirque à Angers au mois d'octobre.

Alimentation



Sport



Nous avons reconduit le quart d'heure de lecture tous les après-midis de 13h30 à 13h45 dans toutes les classes.

Comme chaque année, ont eu lieu les parrainages, chaque CE et CM ayant en charge un plus petit.

Nous avons remis en place les délégués, chaque classe a élu deux enfants (un de chaque niveau). Ils ont rencontré le Chef d'Etablissement pour faire le lien entre les classes et la Direction.

Les GS-CP et CE1-CE2 reprendront le chemin de la piscine à Longué de mars à mai pour 10 séances.



Nos visites à la bibliothèque municipale ont repris depuis septembre.

Nous avons participé à la semaine du goût avant les vacances de la Toussaint avec l'aide de parents.

Notre marché de Noël a eu lieu le 2 décembre dernier, au Château de Jalesnes avec nos traditionnels chants.

Notre carnaval aura lieu le 13 février, mardi gras, avec les deux écoles, l'IME et la maison de Retraite.

Nous avons réitéré notre inscription à la journée Eudes, rencontre avec des étudiants étrangers le 16 avril prochain. L'an dernier, après trois années de coupure, les enfants ont été contents de pouvoir vivre cette journée.

Notre équipe de prêtres reste en place, nous faisons toujours partie du pôle missionnaire avec les paroisses de Baugé, Beaufort, Noyant, et Longué. Nous faisons des projets communs, nous allons faire une rencontre avec toutes les A.P.E.L. (Associations de Parents d'Elèves) de toutes les écoles de la Paroisse en février... Nous avons célébré Noël à l'église avec le Père Luc et nous fêtons Pâques, comme d'habitude avec notre traditionnel bol de riz.

Nous avons eu un partenariat avec le tennis de table en septembre pour toutes les classes. Ensuite, nous aurons des interventions de basket, badminton et bien sûr la participation à des journées olympiques...

Nous finirons notre année par une sortie commune sur notre thème d'année puis par notre kermesse le 22 juin.

Un grand merci encore à tous les enfants, enseignants, personnels, et parents pour votre aide primordiale sans qui toutes ces activités ne pourraient avoir lieu...

Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

**Christine PAPOT,
Chef d'Etablissement**



L'O.G.E.C. (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) constitue les supports juridiques, économiques et financiers des établissements catholiques d'enseignement.

Lors de l'Assemblée Générale, quatre nouveaux membres sont venus dynamiser l'association en manque de bénévoles suite aux départs de Sandrine PASQUET en tant que présidente et Fabrice CHAPEAU en tant que trésorier.

Merci à eux pour leur travail et leur investissement durant ces dernières années.

Voici le nouveau bureau :

- Présidente : Mme Alizée ESNAULT
- Vice-présidente : Mme Rachel BOMPAS
- Trésorière : Mme Noémie LESEIGNEUR
- Vice-trésorier : M. Éric RONCALI
- Secrétaire : Mme Justine PUREN
- Membre : M. Fabrice CHAPEAU

Nous employons actuellement Mme Hélène DA SILVA (A.S.E.M. en maternelle et agent d'entretien), nous tenons d'ailleurs à la remercier pour son professionnalisme et son investissement auprès de nos enfants depuis de nombreuses

années maintenant. Nous avons embauché Mlle Inès CARRE (apprentie aide éducatrice en GS-CP) pour une durée de deux ans. L'établissement a besoin de rénovation et de mise aux normes afin d'améliorer la qualité d'accueil de nos enfants. De nombreux projets sont en suspens suite au Covid et au manque de bénévoles dans l'association. *Nous allons essayer de redonner une impulsion positive afin que ces projets et travaux puissent voir le jour.*

N'hésitez pas à nous rejoindre !

**Mme Alizée ESNAULT
Présidente
& Mme Rachel BOMPAS
Vice-présidente**



La bibliothèque de Vernantes intégrée à l'imagin'R, le réseau des bibliothèques de l'Agglomération Saumur Val de Loire, continue de vous accueillir les :

- Lundi de 16h30 à 18h
- Mercredi de 10h30 à 12h30 et 15h30 à 18h
- Samedi de 10h30 à 12h30

Pendant les permanences la bibliothèque et le cybercentre sont ouverts à tous. L'entrée est libre, on peut venir consulter des livres sur place, utiliser les ordinateurs...

LA CARTE

Tarif de 10 €
au-delà de 26 ans est nécessaire seulement si on veut emprunter des livres.

La carte de Vernantes permet d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau, donne accès à un fonds de livres et documents très large et à la médiathèque numérique du réseau : CD, DVD, logiciels...

LA BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

La bibliothèque accueille :

- Les 8 classes des 2 écoles, une fois par mois,
- Des adolescents de l'I.M.E.,
- Des adultes des Logis du Bois,
- Les enfants de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement «Les Petites Souris»,
- Le Relais Petite Enfance, un mardi matin par mois ainsi que la micro-crèche « Les P'tits Lutins»
- Les résidents de l'E.H.P.A.D. Résidence des Deux Clochers, occasionnellement.



Espace "PAUSE LECTURE"

Cet espace ouvert depuis le 10 octobre 2020 est toujours là si vous êtes fatigué, si vous manquez de

temps, si le français n'est pas votre langue maternelle, si lire vous impressionne... Vous y trouverez des livres pour tous les goûts, pour des petits moments de lecture-plaisir en toute simplicité.

BILAN DES ANIMATIONS 2023

Moins nombreuses cette année, certaines annulées faute d'un nombre suffisant d'inscriptions en mars et en mai.

- **En janvier (Nuit de la lecture)** : la soirée pyjama a comblé les plus jeunes et l'échappée game a permis aux plus grands de mener l'enquête pour découvrir «Qui a tué Mme Duroy?»
- **En Avril** : l'exposition «Observons les oiseaux» a remporté un grand succès ainsi que l'animation «Où sont les oiseaux» proposées aux enfants.

UNE NOUVEAUTÉ DEPUIS FÉVRIER

La bibliothèque propose deux rendez-vous mensuels tous les 4^{èmes} mercredis du mois :

- **Marmite aux histoires pour les 4/8 ans** de 10h45 à 11h15

Le plaisir de rire, s'étonner, s'émerveiller ou rêver... grâce aux contes et aux histoires narrées par les bibliothécaires.

- **P'tites frimousses pour les 0/4 ans** de 11h30 à 12h00

Histoires, jeux de doigts et comptines pour les tout-petits.

GUICHET NUMÉRIQUE

Les guichets numériques sont proposés une fois par mois à la bibliothèque.



Ils se sont déroulés avec Estelle Chazeix le mercredi après-midi de 15h30 à 18h de janvier à juin.

Animés depuis septembre par Nathalie Guitton, ils ont lieu désormais le mercredi matin de 9h30 à 12h.

« Vous pouvez venir poser vos questions sur vos ordinateurs, tablettes, smartphones. Pas besoin de réserver, l'animatrice numérique est à votre disposition ! »

PRÉVISIONS POUR 2024

Vous pourrez découvrir le programme dans «Agenda culturel des bibliothèques» qui vous est proposé à l'accueil ou distribué par les écoles.

LA BOÎTE DE RETOUR



La boîte de retour installée à l'extérieur permet de rendre les documents empruntés en dehors des heures d'ouverture, et d'éviter ainsi les retards !

À NOTER

Depuis fin septembre, Armelle a quitté la bibliothèque, désormais vous êtes accueillis par Loriane.

RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez contacter la Bibliothèque :

- au 02 41 40 76 32 aux heures d'ouverture

- par courriel :

biblio.vernantes@orange.fr

BÉNÉVOLE POUR LA BIBLIOTHÈQUE, POURQUOI PAS VOUS ?

Cette année, de nouvelles bénévoles ont renforcé l'équipe mais les besoins sont multiples et variés : assurer les permanences, les achats, enregistrements, équipement de livres, l'accueil des classes, l'animation...

N'hésitez pas à nous contacter, même si vous pensez n'avoir que peu de temps de disponibilité à offrir ! Par souci de parité, nous nous permettons d'encourager fortement les candidatures masculines à se manifester.

NOUS AVONS HÂTE DE RENFORCER NOTRE ÉQUIPE !

PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN
Notre patrimoine a de l'avenir

ENQUÊTE PUBLIQUE

LE PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN SE CONSTRUIT AVEC VOUS

Qualité des paysages et de la biodiversité, transition écologique...
Donnez votre avis sur la nouvelle charte pour le territoire !

20 décembre 2023 > 31 janvier 2024

Retrouvez les infos et participez à l'enquête publique :
www.parc-loire-anjou-touraine.fr/revision-de-la-charte-2024-2039
www.registre-dematerialise.fr/4980/

Illustration : Neopix.com - PNR © PHILIPPE DUBREUIL - Imprimé sur papier recyclé 100% FSC

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

DU 20 DÉCEMBRE 2023 AU 31 JANVIER 2024, LE PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN LANCE UNE GRANDE ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA RÉVISION DE SA CHARTE.

Ce document concrétise, pour les 15 ans à venir, le projet de protection et de développement durable du territoire. Habitants, élus, agriculteurs, professionnels... vous êtes tous concernés !

De nouveaux enjeux pour le territoire

Créé en 1996, le Parc naturel régional Loire-

Anjou-Touraine fait partie des 58 PNR de France. Ces territoires ruraux habités sont reconnus pour la qualité de leurs patrimoines remarquables mais fragiles. Leur but : protéger et valoriser ces richesses en favorisant un développement économique et social, respectueux de tous. Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté et partagé de développement durable : une charte. Elle définit pour 15 ans, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du territoire ainsi que mesures pour les mettre en œuvre.

Le Parc Loire-Anjou-Touraine s'est engagé dans la révision de sa charte. Fruit d'une large concertation citoyenne, ce nouveau projet s'est construit autour de **3 grands défis** : renforcer la qualité des paysages et la biodiversité, s'engager dans la sobriété et la résilience, consolider les coopérations pour garantir à tous les êtres vivants, une haute qualité de vie ligérienne.

TOUS CONCERNÉS !

Bien que ce soit un contrat entre les communes, intercommunalités, Départements et Régions, la mise en œuvre de la charte mobilise tous les acteurs locaux. Chacun est concerné de près ou de loin par les actions du Parc. Du 20 décembre 2023 à 10h, au 31 janvier 2024 à 17h, une enquête publique est ouverte pour permettre à tous de s'informer et de s'exprimer sur ce projet de charte.

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Où et comment déposer votre avis ?

- Pendant les permanences de la commission d'enquête
- Sur les registres papier disponibles dans chaque lieu d'enquête
- Sur le registre en ligne dédié : www.registre-dematerialise.fr/4980/
- Par courrier à M. le

Président de la commission d'enquête Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine - Maison du Parc 15 avenue de la Loire 49730 Montsoreau

- Par mail : enquete-publique-4980@registre-dematerialise.fr

CONSULTEZ LE DOSSIER COMPLET, RETROUVEZ TOUS LES LIEUX D'ENQUÊTE, LES DATES DES PERMANENCES ET AUTRES INFORMATIONS EN LIGNE.



Registre dématérialisé



Site du parc Loire-Anjou-Touraine

Bureaux du Parc
7, rue Jehanne d'Arc
49730 Montsoreau
Tél. 02 41 53 66 00
Mail : info@parc-loire-anjou-touraine.fr

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

JANVIER

01

JEUDI 11 ●
Club des retraités Vernantes :
Assemblée Générale et repas
SAMEDI 13 - 16h00 ●
Vœux du Maire de Vernantes
DIMANCHE 14 - 13h00 ●
A.P.E. École Notre Dame : *Belote*
SAMEDI 20 ●
Les Lacets Vernoil Vernantes :
Soirée galette
VENDREDI 26 - soir ●
Comité des fêtes de Vernantes :
Assemblée Générale
SAMEDI 27 (20h30)
& **DIMANCHE 28 (15h00)** ●
Comité des fêtes de Vernoil :
Théâtre
DIMANCHE 28 ●
Les Amis Danseurs :
Thé dansant

FÉVRIER

02

SAMEDI 03 ●
A.S.V. Basket : *Bal*
SAMEDI 03 ●
Tennis de Table :
Interdépartemental sport adapté
DIMANCHE 04 - 14h00 ●
La Bonne Humeur : *Loto*
MERCREDI 07 - 13h30 ●
Club du bon accueil : *Belote*
VENDREDI 09 - 20h00 ●
A.S.R.V.V. Football :
Concours de Belote
MARDI 13 - Après-midi ●
Carnaval des 2 écoles et I.M.E.
SAMEDI 17 - 11h00 ●
Les Amis Danseurs :
Assemblée générale
SAMEDI 17 - 9h00 à 12h00 ●
A.N.S.E.A. :
Atelier de « Co-réparation »

MARS

03

SAMEDI 16 - 20h00 ●
A.S.R.V.V. Football : *Bal*
DIMANCHE 17 - 15h00 ●
Harmonie de Vernoil :
Concert de Printemps - 140 ans
DIMANCHE 17 - 12h00 ●
Comité des fêtes de Courléon :
Carbonade flamande
SAMEDI 30 & DIMANCHE 31 ●
Le Réveil Vernantais :
Tournoi national de tennis de table
DIMANCHE 31 - 15h00 ●
Les Amis Danseurs :
Thé dansant

AVRIL

04

MERCREDI 03 ●
Club des retraités Vernantes :
Belote
DIMANCHE 07 ●
Les Amis Danseurs :
Loto
VENDREDI 12 ●
Vernantes Basket Loisir :
Match (Soirée Sponsor)
SAMEDI 13 - Matin ●
École Publique Eugène Livet :
Portes ouvertes à l'école
DIMANCHE 14 ●
Comité des fêtes de Vernantes :
Thé dansant
SAMEDI 20 - 9h00 à 12h00 ●
A.N.S.E.A. :
Ateliers « Co-Réparation »
SAMEDI 20 - 17h00 ●
Harmonie & Chorale ARIA :
Concert à l'église
DIMANCHE 21- Après-midi ●
Harmonie de Vernoil :
Concert de gala
SAMEDI 27 à 18h00
& **DIMANCHE 28 - 14h00** ●
Badminton : *Loto*

MAI

05

JEUDI 09 ●
Comité des fêtes de Courléon :
Vide-grenier de la Saint Jacques
JEUDI 09 ●
Les Amis Danseurs :
Thé Dansant
VENDREDI 10
au **DIMANCHE 12** ●
Tennis de table : *Jumelage*
LUNDI 20 ●
Comité des fêtes de Vernantes :
Foire et vide-grenier
SAMEDI 25 - Journée ●
A.S.V. Basket : *Tournoi des familles & assemblée générale*
VENDREDI 31 - Soirée ●
Badminton : *Tournoi loisir*

JUIN

06

SAMEDI 01 - Après-midi ●
A.S.R.V.V. Football :
Tournois stade de foot
SAMEDI 08 - Après-midi ●
Vernantes Basket Loisir :
Tournois 3x3
SAMEDI 15 - 9h à 12h ●
A.N.S.E.A. :
Ateliers « Co-Réparation »
VENDREDI 21 ●
Le Réveil Vernantais :
Assemblée générale

SAMEDI 22 - 19h00 - Prieuré ●
Comité des Fêtes de Vernoil :
Feux de la Saint Jean
SAMEDI 22 - Stade de foot ●
École Notre Dame : *Kermesse*
SAMEDI 29 - École ●
École Eugène Livet : *Kermesse*

JUILLET

07

SAMEDI 06 - 20h00 ●
A.S.R.V.V. Football :
Repas des 20 ans du club
SAMEDI 13 - 12h00 ●
Commission culture mairie :
Fête de l'Été des Vernantais
JEUDI 18 ●
Club des retraités :
Soirée fouées
DIMANCHE 28 - 12h00 ●
Comité des fêtes de Courléon :
Fête villageoise

AOÛT

08

SAMEDI 31 - Stade de foot ●
A.S.R.V.V. FOOTBALL :
Concours de pétanque

SEPTEMBRE

09

SAMEDI 05 - 21h00 ●
La Bonne Humeur :
Soirée paëlla
JEUDI 19 ●
Club des retraités :
Repas d'Automne
DIMANCHE 22 ●
Comité des fêtes de Vernoil :
Vide-grenier
DIMANCHE 22 ●
Les Amis Danseurs :
Thé dansant
SAMEDI 28 ●
AMAP d'Harchi :
Anniversaire de l'association

OCTOBRE

10

SAMEDI 07 ●
La Bonne Humeur :
Soirée paëlla
MERCREDI 09 ● 11h30 ● 14h30
Comité des fêtes de Vernantes :
Tête de Veau et thé dansant
MERCREDI 16 - 19h00 ●
Comité des fêtes de Vernoil :
Assemblée Générale
SAMEDI 19 - 9h00 à 12h00 ●
A.N.S.E.A. :
Ateliers « Co-Réparation »
SAMEDI 19 - 20h00 ●
A.P.E. École Eugène Livet :
Loto
DIMANCHE 20 - après-midi ●

Clopin-Clopat : *Thé dansant*
DIMANCHE 27 - après-midi ●
Les Amis Danseurs :
Thé Dansant

NOVEMBRE

11

DIMANCHE 03 - 13h30 ●
A.P.E. École Blanchet : *Loto*
VENDREDI 08 - 20h00 ●
Réunion intercommunale
JEUDIS 14, 21 et 28 ●
Tennis de Table : *Challenge Entreprises Associations*
SAMEDI 16 ●
Mairie de Vernantes
Repas des aînés
DIMANCHE 17 - 15h00 ●
Harmonie de Vernoil
Concert Sainte Cécile
DIMANCHE 17 - 14h00 ●
Les Amis Danseurs
Thé Dansant
DIMANCHE 17 ●
Comité des fêtes de Vernantes :
Téléthon place de la mairie

DÉCEMBRE

12

DIMANCHE 03 ●
Comité des fêtes de Vernoil :
Marché de Noël
JEUDI 05 ●
Tennis de Table :
Finale Challenge Entreprises Associations
SAMEDI 07 ●
École Notre Dame : *Marché de Noël au château de Jalesnes*
SAMEDI 07 - 16h00 ●
Comité des Fêtes Courléon :
Saint Nicolas place de la mairie
SAMEDI 07- 19h00 ●
Comité des fêtes de Vernantes :
Cabaret
DIMANCHE 08 - Après-midi ●
Les Amis Danseurs : *Loto*
VENDREDI 13 ●
Le Logis du Bois : *Fête de Noël*
SAMEDI 14 - 15h00 ●
A.P.E. École Eugène Livet :
Arbre de Noël et repas
DIMANCHE 15 - 10h00 ●
Cyclo de Vernoil :
Assemblée générale
DIMANCHE 15 - 15h00 ●
École Odette Blanchet :
Arbre de Noël
JEUDI 19 ●
Comité des fêtes de Vernantes :
Spectacle des 2 Écoles et I.M.E.
SAMEDI 21 - 9h00 à 12h00 ●
A.N.S.E.A. :
Ateliers « Co-Réparation »

CONSIGNES DE TRI

RETROUVEZ LES DÉCHETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS DANS L'APPLI KYRIELLE!

EMBALLAGES

En blanc ou en sacs obligatoirement transparents dans votre bac



PAPIERS



VERRE



BIODÉCHETS



ORDURES MÉNAGÈRES



GROS CARTONS



2024 ! CALENDRIER !

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

JANVIER	
A	B
Vendredi 5	
Jeu 11	
Jeu 18	
Jeu 25	

FÉVRIER	
A	B
Jeu 1	
Jeu 8	
Jeu 15	
Jeu 22	
Jeu 29	

MARS	
A	B
Jeu 7	
Jeu 14	
Jeu 21	
Jeu 28	

AVRIL	
A	B
Vendredi 5	
Jeu 11	
Jeu 18	
Jeu 25	

MAI	
A	B
Vendredi 3	
Vendredi 10	
Jeu 16	
Vendredi 24	
Jeu 30	

JUIN	
A	B
Jeu 6	
Jeu 13	
Jeu 20	
Jeu 27	

JUILLET	
A	B
Jeu 4	
Jeu 11	
Jeu 18	
Jeu 25	

AOÛT	
A	B
Jeu 1	
Jeu 8	
Vendredi 16	
Jeu 22	
Jeu 29	

SEPTEMBRE	
A	B
Jeu 5	
Jeu 12	
Jeu 19	
Jeu 26	

OCTOBRE	
A	B
Jeu 3	
Jeu 10	
Jeu 17	
Jeu 24	
Jeu 31	

NOVEMBRE	
A	B
Jeu 7	
Vendredi 15	
Jeu 21	
Jeu 28	

DÉCEMBRE	
A	B
Jeu 5	
Jeu 12	
Jeu 19	
Vendredi 27	

1 Vous habitez...

A DÉNEZÉ-SOUS-DOUÉ | DISTRÉ | FORGES MEIGNE | ROU-MARSON | ST-GEORGES-DES-SEPT-VOIES | LE THOUREIL | LES ULMES | VERRIE

B BROSSAY | COURLÉON | GRÉZILLÉ | JUMELLES LA LANDE-CHASLES | LOUERRE | NOYANT-LA-PLAINE | LE PUY-NOTRE-DAME | VAUDELNAY VERNANTES | Vernoil-le-Fourrier

3 Votre type de collecte

Grâce à la couleur figurant sur le calendrier, sortez le bac adéquat la veille au soir et rentrez-le une fois la collecte réalisée.



4 Jour férié = ma collecte est reportée

Toutes les collectes sont décalées d'une journée à partir du jour férié et cela jusqu'au samedi. Ces jours de collecte sont notés en bleu dans le calendrier.

N'oubliez pas d'anticiper les semaines comportant des jours fériés. Orientez les poignées des bacs côté rue pour faciliter la collecte par nos agents.



Merci pour tous vos gestes de tri !

Grâce à vous, nous valorisons vos déchets et préservons mieux l'environnement.



IMPORTANT...

→ Les ordures ménagères doivent être contenues dans des sacs bien fermés.

→ Les emballages peuvent être jetés dans le bac ou le point d'apport volontaire en vrac ou dans un sac obligatoirement transparent.

Un bac non conforme (contenu ou sac) peut être refusé.

→ Les déchets et sacs placés en vrac à côté du bac ne sont pas collectés.

→ Lavez votre bac régulièrement pour votre hygiène et celle des agents de collecte.

→ Le papier se recycle dans les points d'apport volontaire.



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

→ Localisez facilement les points d'apport volontaire les plus proches de chez vous (mais aussi les déchèteries, bornes textiles, boîtes à livres...) sur notre site Internet ou sur l'appli Kyrielle.

www.saumur-aggloproprete.fr



Appli Kyrielle

Kyrielle /Saumur Aggloproprete

201 Boulevard Jean Moulin 49400 SAUMUR

02 41 50 44 67 / accueil@aggloproprete49.fr



DÉCHÈTERIES

SAUMUR

(Le Clos Bonnet) - 60 rue du Tunnel

→ DU LUNDI AU SAMEDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

ST-LAMBERT-DES-LEVÉES

(Bellevue) Route du Vieux Vivy

→ DU LUNDI AU SAMEDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

→ DIMANCHE de 9h30 à 12h

MONTREUIL-BELLAY

(Champ de Liveau) Les Quints

→ LUNDI, MARDI, MERCREDI ET VENDREDI de 13h30 à 17h30

→ JEUDI de 9h à 12h

→ SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

ALLONNES

Rue St-Jean-des-Bois

→ LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI de 9h à 12h

→ MARDI ET SAMEDI de 13h30 à 17h30

VERNANTES

La Maladrerie

→ LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI de 13h30 à 17h30

→ SAMEDI de 9h à 12h

LONGUÉ-JUMELLES

Z.I. La Métairie

→ DU LUNDI AU SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

GENNES-VAL-DE-LOIRE

Z.A. des Sabotiers - Route de Doué

→ LUNDI ET VENDREDI de 13h30 à 17h30

→ MERCREDI ET SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

DOUÉ-EN-ANJOU

Z.I. La Saulaie - Rue des Fougerons

→ LUNDI, MARDI ET VENDREDI de 9h à 12h

→ JEUDI de 13h30 à 17h30

→ MERCREDI ET SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

BIODÉCHETS

DÉCHETS ALIMENTAIRES ou DÉCHETS VERTS il existe une kyrielle de solutions pour vos biodéchets !



En conformité avec la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire qui entre en vigueur au 31 décembre 2023, Kyrielle offre la possibilité de vous équiper d'un composteur. Il est vendu avec son bio-seau ainsi qu'un guide d'utilisation → Pour le réserver, inscrivez-vous sur www.saumur-aggloproprete.fr.

DÉCHETS ALIMENTAIRES

- 55 composteurs partagés libres d'accès sont installés sur le territoire. Découvrez leur localisation grâce à l'appli Kyrielle.
- Kyrielle apporte une aide financière pour l'achat de votre poulailler grâce à « Un toit pour ailes » !

DÉCHETS VERTS

- Un service de location de broyeur (pour un broyage de branches en autonomie ou accompagné d'un agent de Kyrielle), permettant de récupérer le broyat pour pailler ou enrichir vos sols.
- Les 8 déchèteries de Kyrielle sont à votre disposition pour vos dépôts de déchets verts.



NUMÉROS D'URGENCES

- SAMU-URGENCES 15
- GENDARMERIE 17
- SAPEURS POMPIERS 18
- ENFANCE MALTRAITÉE 119
- HÔPITAL de SAUMUR 02 41 53 30 30
- C.H.U. D'ANGERS 02 41 35 36 37
- Association Confraternelle de l'Authion MÉDECIN DE GARDE 02 41 33 16 33
- CENTRE ANTI-POISON 02 41 48 21 21
- GAZ DÉPANNAGE 0 810 433 049
- EDF DÉPANNAGE 0 972 675 049

SANTÉ

Ambulances

- JUSSIEU : 02 41 59 15 31
- ANJOU LOIRE TAXI : 06 86 67 52 53 - 06 84 04 91 09

MAISON DE SANTÉ

Prairie de Pampoë 49390 VERNOIL-LE-FOURRIER

Médecins généralistes

- Docteur Richard LACROIX : 02 41 67 95 35 / 06 12 54 69 66
- Docteur Julie KUZIORA : 02 41 51 57 09
- Docteur Nguyen PHAM : 02 41 51 34 81
- Docteur Lucie LAZARE : 02 41 38 64 28

Sage femme (le mardi)

- Virginie SOYER : 06 88 88 12 84

Infirmières

- Mmes PITTELIOEN, SOURIS, POIRIER, GASCOGNE : 06 81 00 74 79
- Mmes A. DESMARS, ABGRALL, OUVRARD, ROLLO : 02 41 51 58 91

Masseur - Kinésithérapeute D.E.

- Quentin ISRAËL : 02 41 67 23 78

Orthophoniste diplômée

- En attente d'une nouvelle candidature

Dentiste

- Docteur Orsolya SLAVIC : 02 41 03 71 57

Podologue - pédicure - semelles orthopédiques

- Mme Marie GIRARD- ESNAULT : 02 41 52 81 51

Psychologue du CESAME (le vendredi)

- Mme Brigitte MARTIN
Passer par votre médecin traitant pour la contacter

SERVICES

- ASSISTANTE SOCIALE : 02 41 21 51 00
- GENDARMERIE : 02 41 51 50 06
- BIBLIOTHÈQUE : 02 41 40 76 32
- CYBER CENTRE
28, rue de Jalesnes
49390 Vernantes
02 41 51 55 89
bibliotheque.agglo-saumur.fr
- ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME : 02 41 51 53 02
- ÉCOLE PUBLIQUE EUGÈNE LIVET : 02 41 51 50 56 ou 02 41 51 50 08
- RESTAURANT SCOLAIRE : 02 41 51 52 41
- MAISON DE RETRAITE : 02 41 51 52 88
- PORTAGE DES REPAS : 02 41 51 54 17
- TRÉSOR PUBLIC (Saumur) : 02 41 83 57 00
- POMPES FUNÈBRES CAPTON (Noyant) : 02 53 93 50 93
- ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE Régie Agglo Secteur Nord à BLOU : 02 41 52 73 55
- SALLE DES SPORTS : 02 41 51 53 86

DROGUE INFO SERVICE : 0 800 231 313

PHARMACIE DES DEUX CLOCHERS : 02 41 51 50 07

SIDA INFORMATION : 02 41 35 41 13

SOCIAL

C.A.F. (assistante sociale)

11, Rue du Pont Poiroux - 49160 Longué-Jumelles
Sur rendez-vous au 02 41 83 52 52

Conciliateur (M. Mingotaud)

Mairie de Longué
3^{ème} Mardi après-midi de 14h00 à 16h

S.A.E.M.O.

(Association pour la sauvegarde l'enfance et de l'adolescence)

Mairie de Longué
Sur rendez-vous au 02 41 83 14 30
Mercredi après-midi sur rendez-vous

Mission Locale

12, rue du Pont Poiroux
49160 Longué-Jumelles
Sur rendez-vous au 02 41 38 23 45

A.D.M.R. (antenne locale)

1, rue Saumuroise - 49390 Vernantes
02 52 21 02 73
Lundi au vendredi de 9h à 12h

Relais Petite Enfance

1, rue de la Guiberderie
49160 Longué-Jumelles
06 77 73 91 07

S.I.V.U. - Syndicat Intercommunal à vocation Unique (petite enfance)

1, place du Général Leclerc
49160 Longué-Jumelles
02 41 03 39 93
sivu-aline@loire-longue.fr

P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile)

Sur rendez-vous
02 41 53 02 30

Mutualité Sociale Agricole

Sur rendez-vous au 02 41 31 75 75

MAIRIE - www.vernantes.fr

Tél : 02 41 51 50 12

Fax : 02 41 51 57 20

E-mail : mairie@vernantes.fr

PERMANENCES M. LE MAIRE :

Mardi et jeudi après-midi sur RDV.

Le secrétariat de mairie est ouvert :

- Lundi, mardi, jeudi de 8h45 à 12h15.
- Mercredi de 9h à 12h30 et 14h à 17h30
- Vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE :

- en semaine de 13 h 30 à 17 h 30
- le samedi de 09 h 00 à 12 h 00



OGALO, VOS SERVICES DE MOBILITÉS SUR L'AGGLOMÉRATION SAUMUR VAL DE LOIRE

Ogalo en bus, c'est...

- Un réseau urbain de 7 lignes desservant la ville de Saumur et ses communes associées.
- Un réseau périurbain de 16 lignes desservant les 45 communes de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.
- Un service de transport scolaire sur tout le territoire
- Un service de Transport des Personnes à Mobilité



Réduite (T.P.M.R.) assurant au bénéficiaire (P.M.R. ou + de 80 ans), grâce à un véhicule adapté, un déplacement entre son domicile et une destination située sur les lignes desservant son lieu de résidence.

- Un service de transport à la demande utilisable sur réservation sur les lignes péri urbaines à des horaires spécifiques.



Ogalo à vélo, c'est...

Un service de location longue durée de vélos : Vélo à Assistance Électrique (V.A.E.) simple, V.A.E. cargo famille ou cargo logistique, V.A.E. rallongé, vélo classique pliant ou non pliant.



Ogalo en trottinette, c'est...

Un service de location longue durée de trottinettes électriques



Ogalo en voiture, c'est...

- Un service de location longue durée de voitures sans permis électriques ou thermiques
- Ogalo-autopartage, un service de location de voitures électriques partagées, accessible à tous, sur réservation pour une durée de 6h à 21h.
- Ogalo-covoiturage, une application simple et gratuite pour les trajets domicile-travail

UNE AIDE FINANCIÈRE POUR RÉPARER OU REMETTRE EN ÉTAT VOTRE VÉLO



Dans le cadre de sa politique en faveur de la mobilité alternative à l'utilisation de la voiture individuelle, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a mis en place un dispositif d'aide à destination des habitants de son territoire pour la réparation / remise en état de vélo.

Le dispositif d'aide s'adresse aux personnes physiques de plus de 18 ans et au(x) ayant-droit(s) du foyer fiscal dont la résidence principale

est située sur une des 45 communes du territoire au moment de la réparation / remise

en état de vélo et dont le **revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 14 089€**. Il ne sera accordé qu'une seule aide par personne chaque année. Le bénéficiaire devra formuler sa demande d'aide dans les conditions définies ci-après (liste des justificatifs à fournir), dans les deux mois suivants la réalisation des travaux de réparation / remise en état de vélo auprès d'un réparateur de vélos. Après vérification du respect par le demandeur des conditions d'éligibilité, la Communauté d'Agglomération accordera **une aide de 50€ maximum par vélo réparé ou remis en état** sur présentation d'une facture acquittée de 50€ T.T.C. minimum auprès d'un réparateur de vélos.

Le montant retenu pour le calcul

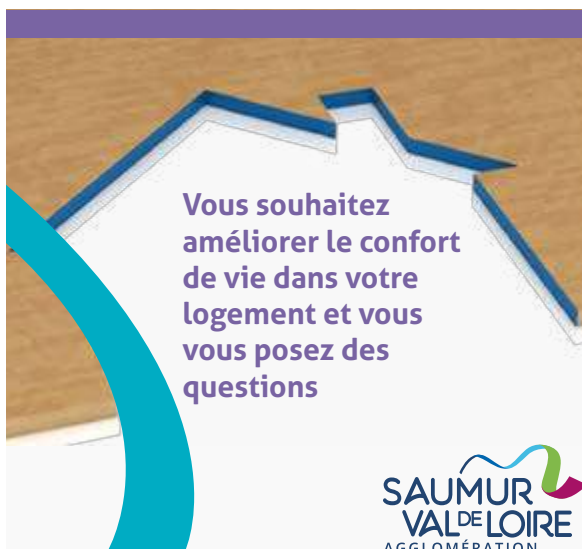
pourra notamment intégrer :

- Toute prestation de réparation / remise en état ;
- Tout changement / ajout nécessaire au bon fonctionnement du vélo (selles, poignées...);
- Le marquage des vélos.

Les dossiers de demande d'aide à la réparation / remise en l'état de vélo seront traités, complets, selon leur ordre d'arrivée et dans la limite des crédits budgétaires de l'année en cours réservés à cette opération.

Les personnes ne pouvant pas réaliser les démarches par internet peuvent s'adresser à la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire aux coordonnées suivantes :

**Communauté d'Agglomération
Saumur Val de Loire
(Service Mobilités)
11, rue du Maréchal-Leclerc
CS 54030 49408 Saumur cedex
02.41.40.45.56
mobilities@saumurvaldeloire.fr**



Vous souhaitez améliorer le confort de vie dans votre logement et vous posez des questions

POURQUOI PAS DES AIDES POUR VOTRE LOGEMENT ?

- Quel chauffage pour mon logement ?
- Comment bien isoler mon pavillon ?
- Comment adapter mon logement pour y vivre plus longtemps ?
- Ai-je droit à des aides financières ?



Le Programme de « lutte contre la précarité énergétique et d'adaptation des logements à la perte d'autonomie » sur tout le territoire Saumur Val de Loire ainsi que les Opérations sur Fontevraud-l'Abbaye, Montreuil-Bellay, Vivy, Allonnes, Longué-Jumelles et Saumur peuvent peut-être répondre à vos questions.

Ces dispositifs mobilisent des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) attribuées sous certaines conditions (revenus, logement de + de 15 ans, être propriétaire de son logement...).

En complément de ces subventions principales, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire apporte également un soutien financier aux projets de travaux sous réserve d'éligibilité aux aides ANAH.



Pour tout complément d'information, le Pôle Habitat de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire répond à vos questions :

02 41 40 45 56

URBANISME - HABITAT



Découvrez et facilitez vos démarches en déposant vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne !

Rendez-vous sur :

<https://gnau43.operis.fr/longuejumelles/gnau/#/>

Cette nouvelle démarche a plusieurs avantages :

- Faciliter les démarches (assistance en ligne vers le bon formulaire CERFA, Pré-remplissage, suivi).
- Optimiser la gestion des demandes d'urbanisme.
- Gains de temps.

- Sécuriser vos données.
- Guichet accessible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Le service Urbanisme de la Mairie de Vernantes se tient à votre disposition pour répondre à vos questions soit :

- sur rendez-vous en appelant préalablement le 02 41 51 50 12

- ou bien par mail à l'adresse suivante : urba@vernantes.fr.

Pour vos petits ou gros travaux, pensez à vous rapprocher de votre mairie pour effectuer les démarches nécessaires (avant travaux et également lors de la vente éventuelle de votre bien) :

	Type de travaux	Délai d'instruction	Durée de validité
Déclaration Préalable (DP) <i>Formulaire CERFA n°13404*09</i>	Piscines (bassin < 100 m ²) – Serres – Clôtures – Auvents – Changements de portes et fenêtres – Création d'ouvertures – Changement de destination sans travaux – Divisions foncières – Abris de jardins – Extensions et agrandissement (< à 20m ²)	1 mois <i>(2 mois si périmètre des Monuments Historiques)</i>	3 ans
Permis de Construire (PC) <i>Formulaire CERFA n°13409*10</i>	Piscines (bassin > 100m ²) – Constructions neuves – Extensions et agrandissements de (plus de 20 m ²) - Auvents – Restauration d'habitation – Changement de destination avec travaux	2 mois <i>(3 mois si périmètre des Monuments Historiques)</i>	3 ans
Permis d'Aménager (PA) <i>Formulaire CERFA n°88065*10 ou n°13409*10</i>	Lotissements – Aménagement d'un terrain de camping – Création ou agrandissement d'un parc résidentiel de loisirs	3 mois <i>(4 mois si périmètre des Monuments Historiques)</i>	3 ans

GENDARMERIE

Comme chaque année, de nombreux concitoyens sont victimes d'escroquerie sur internet. Une plateforme a été mise en place afin de signaler les fraudes, il s'agit du site PERCEVAL. En utilisant le téléservice PERCEVAL après avoir fait opposition à votre Carte Bancaire, vous êtes guidés au travers d'une démarche simple de signalement sans avoir à vous déplacer.

Pour accéder à cette plateforme, il suffit de se connecter sur le site suivant : <https://www.service-public.fr>, saisissez « fraude carte bancaire » ou « PERCEVAL ».

SCANNEZ-MOI
POUR DÉCLARER UNE FRAUDE



La gendarmerie de VERNANTES vous souhaite, à tous,
de bonnes fêtes de fin d'année 2023.



NE COMMUNIQUEZ JAMAIS VOS COORDONNÉES BANCAIRES, QUE CE SOIT PAR TÉLÉPHONE OU EN RÉPONSE À UN MAIL.



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MAINE-ET-LOIRE



Devenir sapeur-pompier volontaire !

Venez vivre une expérience unique qui permet à chacun de s'initier au secourisme et à la lutte contre les incendies, également découvrir le travail en équipe et apprendre à protéger les biens et l'environnement.

Le choix de son engagement :

Depuis 2020, le sapeur-pompier peut choisir entre deux solutions pour sa formation : soit seulement le secours d'urgence aux personnes (malaise, accident de la circulation...) ou bien l'ensemble des modules comprenant le secours d'urgence aux personnes, P.P.B.E. (balisage, dégagement de la voie publique...) ainsi que les opérations d'incendies (feu urbain, feu de forêt...).

La filière médicale :

Infirmier, médecin ou pharmacien peuvent s'engager en qualité de sapeur-pompier volontaire au sein du Service de Santé et de Secours Médical (S.S.S.M.) pour 5 ans.

Recrutement :

Cinq nouveaux sapeurs-pompiers au centre de secours Est-Anjou depuis le 1^{er} janvier 2023. Merci à eux pour leur volonté de s'engager au service des autres. Il s'agit de Guillaume AUBINEAU, Mélodie RIO, Mathieu ANGEARD, Enguerran SAINT-CAST ainsi que Mouhtar MOUSSA-KABAR.

Notre centre de secours est toujours à la recherche de sapeurs-pompiers. L'effectif devrait être de 36 pompiers. À ce jour, le centre ne compte seulement que 20 agents, n'hésitez pas à venir nous retrouver, c'est important pour la survie du centre et votre sécurité.

Convention périscolaire :

La Mairie de Vernantes et le S.D.I.S.49 ont signé une convention périscolaire pour la prise en charge d'enfants de sapeurs-pompiers au restaurant scolaire le midi ou à la garderie le soir si l'un des parents est en intervention.

Convention employeur :

Une convention a été signée pour la Caporale-Cheffe Cécile MÉME. Il s'agit d'une convention pour le retard à l'embauche et de disponibilité pendant son temps de travail.

Avancement de grades :

À compter du 1^{er} janvier 2023, l'Adjudant Frédéric LAURENT et l'Adjudant Mickaël PROUST ont reçu l'appellation d'Adjudant-Chef.

Les sapeurs 2^{ème} classe Cyrille HUCK et Mouhtar MOUSSA-KABAR ont reçu l'appellation sapeur de 1^{ère} classe.



Cessation d'activité :

Le Lieutenant Patrice VARET (Chef de Centre) a cessé son activité au 31 août 2023 après 28 années de bons et loyaux services, il a été nommé au grade de Capitaine honoraire lors de notre Sainte-Barbe le samedi 25 novembre 2023.

L'Adjudant-Chef Pascal MARANDEAU a cessé son activité le 18 septembre 2023 après 5 ans de services. Nous tenons à les remercier pour leurs collaborations et leurs dévouements au sein du centre de secours.

Chef de Centre et Adjoint :

A la suite du départ en retraite du Lieutenant Patrice VARET, l'Adjudant Nicolas COUILLEBAULT a été nommé Chef de Centre le 15 septembre 2023, le Caporal Xavier PORTEJOIE a été nommé nouvel adjoint au Chef de Centre le 15 octobre 2023.

INTERVENTIONS DU 1^{ER} OCTOBRE 2022 AU 30 SEPTEMBRE 2023 :

- Secours à personnes : 266

- Accidents sur la voie publique : 50
- Incendies : 42
- Opérations diverses : 18

Soit un total de 376 interventions.

Pour mémoire, nous avons clôturé l'année civile 2022 avec 345 interventions.

Communes dans lesquelles nous sommes intervenus :

- Vernantes : 93
- Noyant-Villages : 92
- Vernoil-le-Fourrier : 79
- Mouliherne : 30
- Saint-Philbert-du-Peuple : 22
- Blou : 18
- Saumur : 9
- Courléon : 8
- Longué-Jumelles : 9
- La Breille les Pins : 4
- Baugé-en-Anjou : 2
- Brain sur Allonnes : 2

- Vivy : 1
- Jarzé : 1
- La Pellerine : 1
- Fontevraud : 1
- Allonnes : 2
- Gizeux (37) : 1
- Continvoir (37) : 1

PORTES OUVERTES :

Nous envisageons une journée portes ouvertes avec démonstration au Centre de Secours pour les 30 ans du centre courant de l'été 2024, la date reste encore à définir.

**Le chef de centre,
Adjudant Nicolas COUILLEBAULT**



Feu de végétation sur la commune de Continvoir (37)



► A.M.A.P. D'HARCHI Vernoil-Vernantes



Ces livraisons sont un moment privilégié pour rencontrer les producteurs et mieux connaître leur travail et les possibles aléas de production. Les contrats souscrits permettent

et/ou départementaux en lien avec la santé, l'environnement et l'alimentation. Elle est adhérente à l'association qui regroupe une grande partie des A.M.A.P. du 49 (INTERAMAP).

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
L'objectif des A.M.A.P. est de garantir un partenariat équitable entre des producteurs locaux et ses adhérents «consomm'acteurs» dans le respect du développement durable.

d'avoir des produits de saison, de qualité et d'assurer aux producteurs un revenu régulier.



S'ENGAGER DANS UNE A.M.A.P., C'EST SOUTENIR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE DURABLE, EN SOUSCRIVANT DES CONTRATS AUPRÈS DES PRODUCTEURS.

Produits proposés, de préférence issus de l'agriculture biologique, dans notre A.M.A.P. :

- Légumes (Vernoil),
- Pommes (Jarzé),
- Miel (Mazé),
- Oeufs (Jarzé),
- Pain, compote et galettes de sarrasin (Lignièrès-de-Touraine),
- Pain, lentilles et farine « Fa'rine et Thi'pain » de Vernantes,
- Fromages de chèvre et de vache «La voie lactée» (Neuillé),
- Poulets (Allonnes),
- Viande de veau (Grézillé),
- Agrumes (Corse),
- Produits de châtaigne (Ardèche),
- Produits des marais salants de l'île d'Olonne.

Créée en 2008, notre association compte **34 familles adhérentes**. Chaque adhérent choisit de passer un contrat avec un ou plusieurs producteurs pour une durée de 6 mois renouvelable. La livraison des produits a lieu chaque vendredi entre 18h30 et 19h30 chez Céline JOLIVOT (maraîchère bio) à la ferme des Hauts Champs à Vernoil.

Notre A.M.A.P. peut également participer aux événements locaux

“ L'A.M.A.P. D'HARCHI FÊTERA SES 15 ANS EN 2024 ”

Avec une petite année de retard !

N'hésitez pas à demander des renseignements si vous êtes intéressés, en nous contactant par courriel amapdharchi@free.fr ou en venant nous rencontrer le vendredi soir aux livraisons, 18h30 à 19h30, chez Céline JOLIVOT – Le Breil à Vernoil. Vous pouvez aussi consulter notre site : <http://amapdharchi.free.fr/>

► U.N.C A.F.N. SECTION DE VERNANTES

Notre section a déploré, en 2023, les décès de MM. Gérard DAMAS et Maxence PICHONEAU, qui nous ont quittés respectivement le 9 février et le 10 décembre.

A leurs familles, à leurs proches, nous renouvelons le témoignage de notre sympathie...

Répondant à l'appel lancé voici 2 ans, quelques recrues nous ont rejoints en 2023, nous aidant à poursuivre la mission mémorielle de l'U.N.C. et perpétuer le souvenir de nos anciens combattants.

Outre la participation aux rendez-vous patriotiques que sont le 8 Mai, le 14 Juillet et le 11 Novembre, le regain de mobilité de notre Drapeau lui a permis de se projeter à nouveau au-delà des limites communales.

Ainsi, le dimanche 22 octobre, avec 13 autres Drapeaux, il accompagnait une délégation de l'Union Nationale des Parachutistes, en la Collégiale de Montreuil-Bellay, puis dans le cimetière du Puy Notre Dame, pour une messe et une prise d'armes, afin d'honorer, la mémoire de **Rémy Gautret**, engagé au 1er Régiment de Chasseurs Parachutistes, Mort pour la France à Beyrouth, 40 années plus tôt :

Au matin du 23 octobre 1983, deux attentats visaient la Force d'Interposition des Nations Unies au Liban. A 6h18, un premier camion piégé, projeté contre l'aéroport de Beyrouth, assassinait 221 US Marines. Quelques instants plus tard, près du centre-ville, l'immeuble du Drakkar, siège et cantonnement du contingent Français était soufflé par une explosion, elle aussi terroriste. Des décombres ne furent dégagés que peu de survivants

La France pleurait ce jour-là, 58 de ses fils.

Rémy Gautret, enfant du Puy Notre Dame, était l'un d'eux.

Il n'avait pas 20 ans...

A l'heure où, au Levant et dans les Balkans, l'histoire hoquette tragiquement, souvenons-nous de ces fils de France tombés, hier et aujourd'hui encore pour garantir notre sécurité et notre liberté.

2023 a été marquée aussi, surtout ! par le Centenaire de la Flamme de la Nation.

Et le Dimanche 9 Juillet restera un jour inoubliable pour notre section : une heureuse fortune - d'aucuns diraient une grâce - ayant valu à notre Drapeau le grand honneur de représenter Saumur et son arrondissement lors de la **Cérémonie de Ravivage de la Flamme** sur la tombe du Soldat Inconnu.

Partie fort tôt ce dimanche, la délégation vernantaise rejoignait, à Angers, huit autres Drapeaux dépêchés par les sections UNC de Maine et Loire pour un périple mémoriel, débutant par la Messe aux Armées, à 10h30, en la Cathédrale St Louis des Invalides. La solennité de l'office et la majesté du lieu annonçaient la suite de la journée...



Si chacun sait qui repose ici, ...

Après un déjeuner, pris à l'Ecole Militaire de Paris, la délégation des angevins embarquait à 15h, sur les Bateaux-Mouches, pour une découverte des sites principaux de la capitale, hors des affres de la circulation.

Arriva bientôt le moment le plus intense de la journée : La Cérémonie sous l'Arc de Triomphe. Il est 18h15. La circulation a cessé. Autour, le silence

s'est fait, rompu seulement par les sonneries de la Garde Républicaine. Les délégations peuvent maintenant remonter en cortège les 100 derniers mètres des Champs Élysées, traverser la Place de l'Etoile, et venir se placer sous la haute voûte de pierre pour



... Personne ne sait qui repose là.

encadrer la dalle sacrée sous laquelle repose le Soldat inconnu.

A 18h30, (heure immuable depuis un siècle) les gerbes sont déposées. Le cérémoniaire remet l'épée aux chefs des délégations qui, dans un geste uni, ravivent l'éclat de la Flamme.

Entonnée d'un seul cœur par l'assistance, la Marseillaise, monte bientôt vers la haute voûte de l'Arc de Triomphe.

Le lecteur de ces lignes est invité à retrouver, sur le site internet communal, le film et le livret du souvenir consacrés à cette mémorable journée à l'adresse <https://www.vernantes.fr/associations/autres-associations/u-n-c-a-f-n> ou en scannant le QR Code



L'Assemblée Générale de la section, le samedi 16 mars, sera notre premier rendez-vous de 2024.

Au nom de l'UNC - AFN, nous adressons à toutes et à tous des vœux de bonne année 2024.

Le Bureau

► HARMONIE DE VERNOIL-LE-FOURRIER



Cette année, l'Harmonie de Vernuil-Le-Fourrier a retrouvé son rythme de croisière d'avant COVID. **Voici les prestations de l'Harmonie sur les 3 communes Courléon - Vernantes et Vernuil-Le-Fourrier :**

BILAN DES ACTIVITÉS 2023



- **13 janvier :** Aubade aux vœux du Maire de Vernantes
- **22 janvier :** Concert à l'E.H.P.A.D. de Vernantes



- **5 février :** Aubade lors de l'Assemblée Générale de la Fédération Musicale d'Anjou à la Mairie de Vernuil-Le-Fourrier
- **10 février :** Assemblée Générale de l'Harmonie
- **19 mars :** Concert de printemps avec en invitée l'Harmonie de Loire-Authion à Vernuil-Le-Fourrier



- **8 mai :** Commémoration Vernantes et Vernuil-Le-Fourrier
- **18 mai :** Concert lors de la Saint-Jacques de Courléon
- **24 juin :** Feu de Saint-Jean à Vernuil-Le-Fourrier
- **4 juillet :** Présentation de l'Harmonie aux élèves de l'école Odette Blanchet de Vernuil-Le-Fourrier
- **14 juillet :** Commémoration au S.I.E.A.
- **4 novembre :** Aubade lors de l'inauguration de la route de Vernantes vers Vernuil (voie douce)
- **11 novembre :** Commémoration Vernantes et Vernuil-Le-Fourrier



- **19 novembre :** Concert de Sainte-Cécile à Vernuil-Le-Fourrier
- **3 décembre :** Marché de Noël à Vernuil-Le-Fourrier

Bonne nouvelle pour l'apprentissage de la musique : une antenne de l'école de musique de Saumur Val de Loire Agglomération est en place depuis septembre 2023 à la Mairie de Vernuil Le Fourrier.

Un nouveau logo a été créé.

Les Membres de l'Harmonie remercient toutes les personnes ainsi que les responsables communaux qui soutiennent l'Harmonie.

Les répétitions se déroulent tous les vendredis de 20h30 à 22h30, dans la salle des fêtes de Vernuil-Le-Fourrier.

Pour nous rencontrer, vous pouvez assister à nos répétitions : 06 47 40 77 19.

L'HARMONIE PRÉPARE LA CÉLÉBRATION DE SES 140 ANS EN 2024 SUR LE THÈME DU CINÉMA

Pour cet anniversaire, des concerts sont programmés :

♪ **Dimanche 17 mars 2024, à 15h** salle des fêtes de Vernuil, concert de printemps avec en invité l'Orchestre d'Harmonie de la ville d'Angers

♪ **Samedi 20 avril 2024, à 17h** dans l'église de Vernuil, concert de l'Harmonie avec en invitée la chorale A.R.I.A.

♪ **Dimanche 21 avril 2024, à 15h** salle des fêtes de Vernantes, concert de gala

♪ **Dimanche 17 novembre 2024, à 15h** salle des fêtes de Vernuil, concert de Sainte-Cécile

Nous recrutons !

Musiciens, vous qui avez laissé votre instrument en sommeil, venez nous rejoindre.

Nous sommes toujours prêts à accueillir de nouveaux musiciens, jouant d'un instrument de la famille des bois, cuivres ou des percussions.

**Contact : 02 41 51 58 26
ou 06 47 40 77 19
@ : harmonie.vernuil@gmail.com**

► CLUB DES RETRAITÉS VERNANTAIS

Une année s'achève.

Après notre Assemblée Générale, nous avons préparé nos activités.

Le concours de belote prévu le mercredi 29 mars. La salle des fêtes était réservée pour le club alors qu'une réunion de l'Agglomération avait été programmée ce jour-là ; ce qui nous a causé un léger déboire.

Avec le soleil, notre journée « fouées » a été une réussite.

Pour le concours de belote de septembre, la chaleur nous a joué un mauvais tour, peu de participants.

Le repas d'automne a été plus compliqué à organiser et nous a causé quelques désagréments.

Nos activités 2023 se terminent avec le repas spectacle qui a eu du succès.

Le club vous souhaite une très bonne année 2024

Le Bureau



► « TAROT-CLUB -LOISIR VERNANTAIS »

Pour tous les amoureux du jeu de tarot, la maison des associations ouvre ses portes tous les mercredis après-midi de 14h00 à 18h00.

Dans une ambiance conviviale, nous jouons de belles parties sans enjeux, juste l'envie de réunir des passionnés de ce jeu. Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux joueurs débutants, anciens joueurs ou confirmés.



Début d'année 2024, une Assemblée Générale, suivie d'un repas ainsi qu'une galette sera programmée.

Le club vous souhaite une bonne année 2024.

Composition du bureau :

Président : Eric BARILLÉ

Membre : Michel GUYET

Secrétaire : Dany

Membre : Christian VALLÉE

VERCLEYEN

Membre : Daniel WENZLER

Trésorier : Marcel BRAULT

Renseignements au 06 14 50 64 45

► CLUB PHOTO VERNANTAIS



Les cours photos et les sorties ont repris normalement en début d'année 2023.

C'est avec grand plaisir que les photographes amateurs ont pu mettre à profit les cours lors de nos sorties :

- **Exposition photos** à la bibliothèque de Vernantes
- **2 avril** – Sortie pédestre à La Lande Chasles
- **28 et 29 -mai** – Reportage photos badminton Tournoi National Longué-Jumelles
- **3 juin** – Sortie Chenillé Changé
- **24 et 25 juin** – Week-end à Pornic
- **3 juillet** - Sortie en bord de Loire pour prises de vue nocturnes
- **23-24 septembre** – Sortie à Orléans « Les bateaux de la Loire »
- **26 septembre** – Prises de vue pour les 30 ans de la maison de retraite « Les Deux Clochers »
- **2 décembre** - Photos au marché de Noël au château de Jalesnes

Le club s'est réuni le 11 décembre pour son Assemblée Générale afin de déterminer le calendrier des sorties 2024.

Les cours photos et Photoshop reprennent en ce début d'année avec alternance un lundi sur deux.

Tous les membres du Club Photo vous souhaitent une très bonne santé et belle année 2024.

Pour tous renseignements : 06 80 72 10 99
Le président, François LECHAT.

► COMITÉ DES FÊTES



RÉTROSPECTIVES SUR LES ACTIVITÉS DU COMITÉ DES FÊTES EN 2023

Assemblée Générale du 3 mars

L'Assemblée Générale est toujours une occasion, outre de faire le bilan de l'année écoulée, de remercier, d'encourager et de partager un moment convivial. C'est l'occasion aussi de remercier ceux qui, pour des raisons de santé ou autre, après de nombreuses années passées à nos côtés, passent le flambeau aux nouveaux bénévoles et le Comité peut être fier d'en compter près de 80. Mais nous ne sommes pas de trop et c'est avec plaisir que nous accueillerons tous ceux qui souhaitent nous rejoindre pour nous aider lors de nos nombreuses activités tout au long de l'année. ***Nous avons décidé de modifier nos statuts afin qu'ils correspondent mieux aux multiples activités actuelles car ils dataient de 1980 et les manifestations ont bien évolué depuis plus de 40 ans !***

Foire et vide-grenier du lundi de Pentecôte 29 mai

Cette année encore, la foire du lundi de Pentecôte a été un vrai succès ! Sous un beau soleil, nous avons comptabilisé :

- Plus d'une centaine d'exposants au vide-grenier
 - Presque 200 randonneurs qui ont sillonné les chemins balisés en forêt
 - Une vingtaine d'exposants foire
 - 330 repas vendus de jambons grillés cuits sur place et par nos soins
 - 100 baptêmes de trikes
- L'animation de rue a ravi petits et grands : une belle journée de fête de village comme on les aime !

50^{ème} édition de la Tête de veau : mercredi 11 octobre 2023

Pour sa 50^{ème} édition, la dégustation de la tête de veau et de la langue de bœuf a connu, encore une fois, un vrai succès. Il faut dire que, pour l'occasion, le Comité avait mis les petits plats dans les grands. Ce sont près de 1550 repas (sur place ou à emporter) qui ont été servis par nos bénévoles, vêtus d'un boléro, confectionné par nos couturières et couturiers. Les convives ont pu repartir avec 1 verre à pied gravé pour l'occasion. Pour nourrir tout ce monde, cela nécessite

une organisation et une logistique rigoureuse et importante, que ce soit du côté matériel, cuisine ou du côté service.

Cette année, le Comité a été honoré de recevoir des personnalités politiques du département.



«Dans le cadre d'Octobre Rose», afin de soutenir la recherche contre le cancer du sein, 0,35 € par ticket vendu était reversé à La Ligue. Le Comité a arrondi et a remis un chèque de 600€ pour cette cause.

Thé dansant du 11 octobre

Cette année encore, les danseurs, parfois venus de très loin, ont pu valser, danser la java ou un madison sur les airs joués par l'orchestre « Label Danse », dans une bonne ambiance. Pour sa 5^{ème} édition, nous espérons un peu plus que 150 personnes mais la chaleur de cette mi-octobre en a peut être arrêté quelques-uns.

Vente de fleurs de sel de Guérande et vin chaud au profit du TÉLÉTHON du dimanche 19 novembre 2023

En collaboration avec les Cyclos de Saint Barthélémy d'Anjou, le

Comité des Fêtes de Vernantes a soutenu l'A.F.M. Téléthon en vendant des sachets de fleurs de sel de Guérande, avec une nouveauté cette année puisque nous vendions également du « vin chaud ». Nous avons profité du marché des producteurs qui a lieu tous les 3^{èmes} dimanches de chaque mois, pour les vendre et remettre, un chèque total de 250 € au Téléthon.



Nouvelle manifestation cette année "Soirée spectacle et dansante du 2 décembre"

Une soirée en 2 temps :

1^{ère} partie : Le Trio Deville nous a enchanté avec un cocktail cabaret détonnant, composé de chansons, de magie, d'humour avec une pointe de comédie et une grande interactivité avec le public. « Plumes, strass et paillettes » : ce sont plus de 30 costumes qui nous ont été présentés dans ce grand show, devant une planche d'antoinette garnie, suivie de fromage et dessert

2^{ème} partie : une soirée dansante pour terminer cette soirée.

Spectacle de Noël offert aux enfants des 3 écoles : le mardi 19 décembre

LE BUREAU

Présidente : Martine BARILLÉ

Vice-président : Jacques CADUC

Trésorier : Thierry FRÉMONT

Trésorier-adjoint : Bernard BARA

Secrétaire : Annette SOUCHET

Secrétaire adjoint : Dany VERCLEYEN

Comme chaque année, le Comité a offert un spectacle de Noël aux enfants des 3 écoles, pour le bonheur de tous. C'est « La folle vadrouille de Noël » qui a été choisi cette année, joué à la salle des Fêtes de Vernantes. Le Comité des Fêtes a invité également le Père-Noël qui a remis à tous, un sachet de friandises qui a ravi petits et grands.

LES PROJETS DU COMITÉ :

Retenez d'ores-et-déjà les dates pour 2024 :

• **Assemblée Générale** le vendredi 26 janvier (venez nous y rejoindre à 20h00 à la salle des Fêtes)

• **Foire randonnée et vide-grenier le lundi de Pentecôte** : lundi 20 mai 2024

• **Spectacle intercommunal** avec les Comités des fêtes de Vernail, Courléon et Vernantes le samedi 20 juillet 2024 « Soirée flamenco et paëlla »

• **Tête de veau et Thé dansant** le mercredi 9 octobre 2024

• **Vente de sachets de sel de Guérande et vin chaud** au profit du Téléthon le dimanche 17 novembre 2024 Place de la Mairie à Vernantes

• **Soirée cabaret** le samedi 7 décembre 2024

• **Spectacle de Noël** pour les enfants scolarisés : le jeudi 19 décembre 2024

Avant de conclure, je vous rappelle que particuliers comme associations, vous pouvez profiter du matériel du Comité (mobiliers et vaisselle). Les réservations doivent être faites auprès de :

- Robert PLU : 06 63 05 27 22
- ou Bernard BARA : 06 15 97 91 43

Au nom du Comité des Fêtes, je souhaite, à toutes et à tous, une très belle année 2024, entouré(e)s de ceux qui vous sont chers, et espère que malgré les nouvelles du monde souvent peu réjouissantes, le Comité des Fêtes vous fasse passer de bons moments !

Je profite de cet article pour remercier à nouveau tous les bénévoles sans lesquels rien ne pourrait être organisé ! Merci pour leur dévouement.

**La Présidente,
Martine BARILLÉ
06 32 82 03 55**



ASSOCIATION SPORTIVE DU RÉVEIL VERNANTES-VERNOIL



LA SAISON 2023-2024, 20^{ÈME} SAISON POUR L'ASRVV.

La saison 2023-2024 sera marquée par le 20^{ème} anniversaire du club, suite à la fusion des clubs de l'AS Vernoil et du Réveil Vernantais en 2004. Cet anniversaire sera célébré le samedi 6 juillet 2024 au stade de Vernoil l'après-midi et à la salle des fêtes de Vernantes pour la soirée.



Preuve d'une fusion réussie, le nombre de licenciés pour cette saison est celui le plus élevé depuis la création du club avec un total de 179 licenciés.

L'effectif de nos jeunes est en pleine évolution avec un total de 96 jeunes. Nous en avons 69 en 2020/2021.

Cela montre l'engagement du club pris pour nos jeunes et l'implication de nos dirigeants pour les faire évoluer.

Le club compte depuis cette saison 4 éducateurs diplômés, suite aux formations passées la saison dernière pour 2 dirigeants, ils seront au nombre de 7 en fin de saison car 3 autres dirigeants sont inscrits aux prochaines formations. Le but est de pouvoir accompagner, de façon optimale, les équipes et joueurs mais aussi d'animer, enseigner et entraîner tout en veillant à leur sécurité.

Depuis le début de saison, l'éducateur principal du club est Alain PROUST, éducateur diplômé. Il assure la partie administrative (les convocations notamment) et les entraînements jeunes du mercredi après-midi en compagnie d'Ylenzo BUSSONNAIS.

Le club a mis en place 2 entraînements par semaine des catégories U10 au U17 depuis le début de saison. Cette 2^{ème} séance est assurée par les éducateurs de chaque catégorie.

Un stage de 2 jours s'est déroulé pendant les vacances de la Toussaint et 46 enfants y ont participé. Un grand merci à nos éducateurs et à nos bénévoles présents pour encadrer et accueillir nos jeunes dans les meilleures conditions.

Concernant les séniors, Sébastien CHEVALLIER, éducateur diplômé, est l'entraîneur principal pour la 2^{ème} saison consécutive. Il assure 2 fois par semaine les entraînements et les diverses convocations aux matchs. Il est encore accompagné de Patrick EDIN et Stéphane LHOPITEAU



pour l'encadrement de l'équipe fanion. Johann PELLECC, épaulé de Denis JOUSSELAINE, ont la charge de l'équipe 2. L'équipe 3 en entente avec la réserve de Parçay les Pins est encadrée par Christian PACORY et Jean-Pierre RATTIER.

L'effectif séniors est en stabilité (environ 40 licenciés) par rapport à la saison dernière. Il y a eu quelques arrêts suite à des blessures, ils ont été compensés par des retours de joueurs au club.

L'équipe fanion évolue en championnat départemental de 2^{ème} division. Elle espère faire aussi bien

que la saison dernière avec une 5^{ème} place enregistrée. Elle aura à cœur de bien figurer dans les diverses coupes et aller le plus loin dans ces compétitions.

L'équipe réserve est en championnat départemental de 4^{ème} division, l'ambition est de bien figurer dans ce championnat en étant dans la première moitié de tableau.

L'équipe 3 est associée avec l'équipe réserve de Parçay les Pins et a pour objectif de prendre du plaisir sur le terrain. Elle est engagée en championnat départemental de 5^{ème} division.

L'ASRVV est fière de compter dans ces rangs notre équipe loisirs qui se retrouve le vendredi soir dans le but de prendre du plaisir à jouer au football tout en passant un moment convivial. L'effectif se situe entre 15 et 20 licenciés, toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Le club compte dans ses effectifs 2 arbitres officiels, Emmanuel BUCHER et Guillaume EDIN. Il félicite ces 2 arbitres qui œuvrent tous les dimanches sur les terrains pour pratiquer leur passion, le football, d'une façon différente. Petite mention pour Guillaume EDIN qui évolue au niveau de Régional 2 pour sa 2^{ème} saison consécutive.

Le comité directeur se compose de 16 membres et est réparti en 8 commissions (communication, seniors, animation, sponsors, jeunes, terrains, équipements et foyers). Il fixe les grandes orientations du club dans la limite de ses moyens humains et financiers. L'objectif principal est de donner une belle image du club, convivial et familial et de prendre du plaisir à venir à l'ASRVV.

Le travail des bénévoles au quotidien permet aux joueurs de pratiquer leur passion, loisir dans les meilleures conditions. Le club tient à les remercier car ils ont une part importante dans la vie et dans le développement du club.

Le club de l'ASRVV tient à remercier les municipalités de Vernantes et Vernoil pour l'entretien des terrains et de nos infrastructures. Le club a et aura toujours besoin des municipalités pour le développement de notre association.



L'ASRVV remercie également tous ses partenaires, sponsors qui nous aident de diverses façons à faire évoluer le club. Nos partenaires partagent nos valeurs et ont une part importante dans la vie du club.



“

Fair-play, plaisir, simplicité et convivialité sont nos maitres-mots. Ces valeurs contribuent à véhiculer la bonne image du club de l'A.S.R.V.V.

”

COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR

Président : Guillaume CHAUSSEPIED

Vice-Président : Jacky PASQUIER

Trésorière : Roseline ANGER

Trésorier-adjoint : Alain FROMAGE

Secrétaire : Fabrice CHAPEAU

Secrétaire-Adjoint : Patrick EDIN

Membres : Benjamin CHAUSSEPIED, Tom HENAF, Léa DESMARS, Sébastien CHEVALLIER, Mathieu BLOUDEAU, Stéphane LHOPITEAU, Benoit RAIMBAULT, Christian PACORY, Kyrian ROGER, Emmanuel DESMARS.

Site Internet : www.asrvv.fr

Email : asrvvfoot@orange.fr

Page Facebook du club et page Instagram du club

► VERNANTES BASKET LOISIR



Respect, tolérance, convivialité : trois valeurs fondamentales qui font de V.B.L. un club où il fait bon vivre.

Côté sportif

Ce club, créé par une petite bande de copains (et qui fêtera ses 5 ans le 19 mai 2024), a su séduire par ses valeurs et compte désormais **19 licenciés**.

L'équipe garçon, composée de **12 licenciés**, est engagée pour une nouvelle année en championnat et ce début de saison est très prometteur !

De leur côté, **les filles** sont désormais au nombre de **7 licenciées**, un nombre malheureusement encore insuffisant pour pouvoir s'engager en championnat féminin. Elles ne désespèrent pas et sont toujours à la recherche de nouvelles joueuses.

Des matchs amicaux mixtes sont organisés tout au long de l'année

et permettent aux filles de rencontrer d'autres équipes des environs.

Côté événement

Le **9 septembre dernier**, nous avons organisé notre **traditionnel tournoi de pétanque**, qui fut marqué par une journée particulièrement chaude. Les bénévoles ont su pallier cette difficulté en apportant le maximum de confort aux participants venus en nombre (voiles d'ombrage, bouteilles d'eau distribuées à chaque équipe...). Cette journée fut un succès.

Nous tenons une nouvelle fois à remercier tous les commerçants participants, qui chaque



A.G.2V.
ASSOCIATION GYM VERNANTES Vernoil



L'association AG2V, vous propose pour cette année **un cours de renforcement musculaire le jeudi soir de 19h à 20h30 animé par Hélène Civray** à la salle des sports de Vernoil le Fourrier.

En effet, à la suite du départ précipité de Jacky Delbois, nous ne sommes pas en mesure cette année de continuer le cours du lundi soir de cardio training malgré nos recherches pour le remplacer. Cependant nous sommes toujours en recherche active pour lui trouver un remplaçant et nous espérons vivement pouvoir reprendre cette activité la saison prochaine.

Si vous voulez participer au cours du jeudi n'hésitez pas à nous contacter à : ag2v49orange.fr ou au 06.30.48.12.22

**Sportivement,
les membres du bureau**

année, offrent de superbes lots pour cette manifestation.

Le rendez-vous du mardi

Pour participer à l'aventure V.B.L. (venir essayer ou nous encourager), nous vous donnons rendez-vous tous les mardis à 20h30 à la salle des sports de Vernantes.

Page Facebook : Vernantes Basket Loisir - VBL

Contact Club :

**Boris Grosbois au
07 80 38 58 79**

**Contact équipe féminine :
Laurie Brazille au
06 56 75 99 45**

L'équipe V.B.L. vous souhaite une excellente année 2024 !

► CLUB DE MARCHÉ « LES LACETS VERNAIL VERNANTES »

Affilié à la F.F.R.P. (Fédération Française de la Randonnée Pédestre)

Marcher pour le plaisir d'être en groupe et dans la bonne humeur sur les chemins de notre belle région est la devise du club de marche LLVV.

Différents parcours sont proposés le mardi, le jeudi, le dimanche selon les possibilités de chacun. Dans l'année, des sorties de plusieurs jours sont aussi organisées.

Pour 2023, ce fut quelques jours sur Belle Île en mer au printemps et dans la Creuse fin octobre.

Séjours toujours bien appréciés des participants.

Pour l'année 2024, un séjour sur l'île d'Oléron se profile. Le partenaire F.F.R.P. favorise les clubs pour les hébergements lors de ces sorties.

Si vous souhaitez venir marcher avec le club L.L.V.V., deux essais vous seront proposés.

Les personnes désirant franchir le pas pour nous rejoindre sont invitées à prendre contact avec : Madame TAVEAU Chantal 06 63 04 30 12



► PRATIQUER LE JUDO À VERNANTES

Pratiquer le judo à Vernantes, quelle aubaine !

C'est possible tous les mercredis de 18h à 19h15 au dojo Vernantais, à la salle de sport.

Les cours sont assurés par Benoît, diplômé d'état et salarié du Judo Club du Bassin Saumurois.

Cette saison, une douzaine d'enfants se sont déjà inscrits.

Vous pouvez inscrire vos enfants (à partir de 5 ans) toute l'année.

La section judo de Vernantes est affiliée à la Fédération Française de Judo. Vos enfants peuvent donc participer à toutes les compétitions officielles.

Au-delà du développement des capacités athlétiques et de la force physique, le judo est une école qui permet d'apprendre à contrôler ses émotions.

L'apprentissage du judo passe également par le développement

de nombreuses valeurs telles que le respect, l'éthique, la discipline, la loyauté, l'amitié, le courage, la persévérance.

Ces valeurs, valables au judo, le sont aussi dans le cadre de nos relations sociales et amicales, et nous pouvons aussi les partager entre amis en décidant de se retrouver pour aller ensemble faire du judo (il n'y a pas d'âge pour commencer !).

Contacts et renseignements :

Benoît Vidal, professeur
06 04 00 28 80

Nelly Vidal, présidente
06 08 47 34 82
presijcbs@gmail.com



"Nouveauté cette année", une section taïso vient d'ouvrir.

Mais, qu'est-ce que le taïso ?

Littéralement, cela signifie : corps et diriger, faire marcher, manœuvrer.

Le taïso est idéal pour garder et/ou retrouver la maîtrise de son corps, (re)gagner en qualité musculaire. Le taïso s'adapte à tous et à toutes, quels que soient son niveau et son âge.

Les séances ont lieu le jeudi de 18h à 19h, au dojo Vernantais.

L'AMICALE VERNANTAISE

Et voilà, une année 2023 qui s'est achevée avec diverses activités.

Dès le 23 janvier, le *challenge Riquin* a pu commencer avec 56 équipes. C'est le duo Dominique et Sylvain Pichonneau qui remporte la finale, qui a eu lieu le 14 avril, par un score de 12 à 6 face à Roger Caillaud et Gérard Thibault. Michel Hardouin et Jean Luc Dupuis s'imposent en 3^{ème} position face à Stéphane Lhopiteau et Didier Fauveau.

Le *challenge du souvenir* prévu initialement début mai a dû être reporté au 11 septembre par manque de bénévoles pour tenir les permanences. 55 équipes s'affrontent vers une finale qui n'est, pour l'instant, pas fixée. Il est donc toujours en cours.

Toujours par manque de bénévoles et à notre grand regret, nous n'avons pas pu comme l'année 2022 mettre en place les concours de pétanque. Nous espérons que cela sera possible en 2024.



Enfin une chose positive : nous avons organisé sous la responsabilité de notre amie Patou notre voyage à Île d'Yeu le samedi 3 juin. 39 sociétaires ont donc eu le plaisir de

se retrouver sous une journée ensoleillée pour un embarquement à Fromentine. Après une matinée libre, un déjeuner au restaurant et un tour de l'Île en petit train et c'est déjà l'heure du retour à Vernantes où un buffet préparé par Ludovic Piednoir attendait le joyeux groupe. Tous étaient ravis d'avoir passé une agréable journée en se donnant rendez-vous en 2024 pour une autre destination.

Nos traditionnels concours de belote sont venus agrémenter l'année : un le vendredi 21 avril et l'autre le vendredi 8 décembre sous la responsabilité de nos organisateurs et amis Patricia Bastien - Gérard Lange et Thierry Riquin. Ces deux concours ont toujours un réel succès.

Nous tenons à remercier nos amis bénévoles qui donnent de leur temps personnel pour le bon fonctionnement de l'Amicale Vernantaise. Aussi nous lançons un appel aux personnes qui souhaitent rejoindre une équipe de tous âges et dynamique afin de nous permettre de diversifier nos activités.

Nous souhaitons à tous nos amis boulistes une excellente année 2024

Prenez soin de vous et de vos familles.

Le Bureau

LE CERCLE SAINT ERNEST



Le cercle St Ernest est une association où l'on pratique la boule de fort.

Je tiens à remercier les partenaires, les personnes qui tiennent les permanences et tous nos sociétaires qui participent à la réussite de tous nos challenges.

RÉSULTATS DES DIFFÉRENTS CHALLENGES RÉALISÉS EN 2023.

- Le *challenge Alain Fromage* (un sociétaire et un invité) qui s'est déroulé du 21 janvier au 16 mars, 32 équipes se sont affrontées et a vu la victoire de Moreau Nicole et Deletang Alain contre Danais Claude et Guidouin Jean-Paul.
- Le *challenge Boulangerie Picherie* (un sociétaire et un invité) qui s'est déroulé du 30 mars au 27 mai, 29 équipes se sont affrontées et a vu la victoire de Mignot Claude et Dupuy France contre Delaunay Laurent et Ploquin Dany.
- Le *challenge Balto bar Pmu* (un sociétaire et un invité) qui s'est déroulé du 30 mai au 21 juillet, 28 équipes se sont affrontées et a vu la victoire de Hildevert Michel et Deletang Alain contre Hérin Sylvere et Jérémy.
- Le *challenge Ambroise Mothais* (un sociétaire et deux invités) a commencé le 26 septembre, 29 équipes s'affrontent. La finale est prévue le 25 novembre.

“ Je lance un appel ” : nous manquons de sociétaires pour réaliser nos challenges. Les personnes de VERNANTES et des environs qui désirent jouer ou s'initier à la boule peuvent **contacter le président Michel HILDEVERT :**
02 41 51 53 03
ou 06 71 09 04 21

Nous présentons à tous les sociétaires et à leur famille nos vœux de bonne année et de réussite.

**Le président,
Michel HILDEVERT**

LE BOIS DE BOULOGNE

Comme chaque année, l'heure du bilan est arrivée, nous sommes **69 sociétaires**. L'effectif a légèrement évolué, même si nous aimerions avoir quelques personnes complémentaires pour tenir les permanences. *Certains sociétaires ont accepté de tenir une permanence lorsqu'ils viennent jouer et nous les en remercions.*

Nous avons repris le fonctionnement de l'année dernière pour le moment, en faisant **3 challenges internes et 2 concours de belote**.



Nous avons débuté l'année par le **challenge des copains, 57 équipes** ont participé. Il a été remporté par l'équipe de Georgette Leroy contre l'équipe de Fabien Marandeau.

Le 2nd challenge est le **challenge des 2 clochers** qui se fait sans tir, il a débuté le 24 avril, **52 équipes** ont participé. Il a été remporté par l'équipe de Vonic Lusson et Michel Boulissière contre René Bouteiller et Roger Caillaux.

Ensuite nous avons organisé **deux concours de belote**, le 1^{er} et le 31 mars avec **38 équipes** et

le 2nd avec **42 équipes**.
Merci aux donateurs pour les lots de la tombola :

- Super U de Vernoi-le-Fourrier,
- Le restaurant de La Gare de Linières Bouton,
- Le Domaine du Verger de Brigné,
- Berthe et Perrin, chocolatier à Vernoi-le-Fourrier,
- Le restaurant Le Pélican de Vernantes,
- L'entreprise Carpenter de Noyant-Villages,
- L'huilerie Vernoisaise de Vernoi-le-Fourrier.

Une pause a été faite pendant l'été afin de redémarrer au mieux en septembre après un petit challenge entre membres du bureau et un repas pour remercier les bénévoles de leur travail.

Notre 3^{ème} challenge, le **challenge des invités (1 sociétaire + 2 invités)** a démarré fin septembre avec 54 équipes participantes. Il est toujours en cours au moment où je transmets notre article et la finale devrait se dérouler début janvier.

La date de notre Assemblée Générale est fixée au samedi 10 février et sera suivi par un repas.

Je tiens à remercier tous les membres du bureau pour le temps passé au sein de la société et si vous le souhaitez n'hésitez pas à venir nous rejoindre soit pour jouer ou intégrer le bureau.

**La Présidente,
Sandra Riquin**



VERNANTES-VERNOIL BADMINTON



NOUVELLE RÉOLUTION 2024, LA REPRISE DU SPORT

Le club de Badminton de Vernantes-Vernoil vous attend, alors n'hésitez pas à enfiler vos tennis et venir vous défouler, vous améliorer ou tout simplement vous amuser sur un terrain de badminton. Le club peut fournir le matériel alors plus d'excuse pour ne pas nous rejoindre.

- Le club de VVB accueille les adultes tous les mercredis à 20h30 à Vernantes.
- Nous accueillons tous les jeunes le mercredi à partir de 14h00

Pour les nouveaux arrivants, 2 séances découvertes sont offertes.

Nous pouvons vous proposer d'autres

créneaux, si ces derniers ne vous conviennent pas ou si vous avez besoin de plus de temps sportif, jeunes et adultes.

Tout au long de l'année, diverses manifestations sont proposées :

- deux jours de loto : les 27 et 28 avril 2024
- des compétitions pour adhérents et non adhérents
- ventes de calendriers

**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter
M. Sauvage Jonathan
06 74 73 42 67
ou Mme Couasnay Laura
06 64 28 22 57**

**Sportivement,
les membres du bureau
de V.V.B.**

TENNIS DE TABLE

ERNANTES

Un club à vivre
Un club à suivre...



LE PING à la carte pour tous et ça fait Pong dans nos deux salles

Avec des activités diversifiées telles que les loisirs, les compétiteurs, les pratiquants du sport adapté et du ping santé, les 4/7 ans au baby ping ; on joue sur les 12 tables installées dans les salles Raymond Huberty et Françoise Neau.



LE CLUB AVEC PRÈS DE 110 LICENCIÉS FAIT PARTIE DU TOP 10 DES CLUBS DE L'ANJOU.

Aujourd'hui, le Réveil Vernantais Tennis de Table reste reconnu au niveau sportif, nos pongistes évoluent actuellement dans toutes les salles du département, mais aussi au niveau national pour les dames. Le club est aussi connu dans l'hexagone avec notamment son traditionnel tournoi national de Pâques et ses organisations diverses.



Un club qui rayonne dans le grand Saumurois et sur les communes de Noyant-Villages.

Nous proposons des activités à la carte ou chacun peut s'y retrouver :

- Un bon niveau avec une équipe dames qui, depuis 2001 joue entre la pré-nationale et la nationale
- Des équipes messieurs jouent au niveau régional et six en départemental.
- Deux équipes jeunes composées de joueurs forment les équipes juniors, cadets, minimes et benjamins.
- Une section loisir adultes et l'envie de jouer sans contrainte.
- Une section sport adapté et des compétiteurs qui évoluent jusqu'aux championnats de France.
- Un créneau « ping santé » les jeudis soir
- Des animations en milieu scolaire, mais aussi des tournois jeunes dans le cadre du premier pas pongiste.
- Du baby ping pour les 4/7 ans
- Des stages organisés pendant les vacances scolaires.
- Des moyens de communications adaptés avec un site Internet www.rvttmonclubdeping.fr et une page Facebook
- Un challenge inter-entreprises, associations et surtout le plaisir de se retrouver.
- Un tournoi né en 1974 au niveau départemental devenu national en 1983
- Des cadres techniques, entraîneurs, brevets d'état et des arbitres régionaux et nationaux.
- Une équipe dirigeante expérimentée et dynamique qui sait recevoir.
- Un club labellisé Fédéral avec 9 labels

Les rendez-vous à la salle

- **Lundi de 18h à 20h00** pour les loisirs adultes
- **Mercredi de 14h00 à 16h30** jeunes et baby ping (1h)

MANIFESTATIONS 2024

- **Samedi 24 février** : Premier pas pongiste réservé aux scolaires et interdépartementaux 44/49 sport adapté
- **Samedi 30 et dimanche 31 mars** : Tournoi national – 50^{ème} édition
- **Du jeudi 9 mai au dimanche 12 mai** : 24^{ème} jumelage avec le TTC Aubel Belgique à Vernantes
- **Vendredi 21 juin** : Assemblée Générale
- **Les jeudis 14, 21 et 28 novembre, finale le 5 décembre** : Challenge inter-entreprises et inter-associations

VOS CONTACTS

- **Président, Mickael RIQUIN**
Mouliherne - 07 87 57 29 73
- **Secrétaire, Sébastien WANNYN**
12, rue de la Mairie - Vernoil
06 99 66 90 68
- **Trésorier, Bruno COURANT**
La Masseron - Vernantes
02 41 51 46 53
- **Correspondant, Patrice NEAU**
10, rue de l'Épinay - Vernantes
02 41 51 40 61

Retrouvez toute l'actualité du club sur : www.rvttmonclubdeping.fr

- **Mercredi de 18h00 à 20h00** libre ouvert pour tous
- **Jeudi de 19h à 20h** pour la section sport adapté
- **Jeudi de 20h à 21h** « ping santé » semaine paire
- **Vendredi 17h à 18h** jeunes joueurs et compétiteurs
- **Les compétitions** ont lieu le samedi après-midi à 14h00 pour les jeunes, le samedi à 19h pour les départementaux et samedi 17h00 pour les féminines. Le dimanche à 14h pour les deux équipes fanion.



C.I.P.I. CLUB D'INITIATION ET DE PERFECTIONNEMENT EN INFORMATIQUE

Comme chaque trimestre depuis 3 ans, le Club CIPI programme à l'avance les thèmes des ateliers qui se déroulent environ **tous les 15 jours, le jeudi soir**.

Les sujets sont annoncés dans la presse, sur le site du CIPI et celui de la commune. Au programme de cet automne-hiver : retouche de photos, tableur, intelligence artificielle, mise en page Canva, l'animateur présente le sujet avant sa mise en pratique par les participants...

Le samedi matin, environ une fois par mois, les membres se retrouvent pour mettre en commun leurs découvertes ou leurs difficultés dans des projets concrets d'application, atelier pratique sans animateur, moment de partage sympa entre les membres du club. Curiosité d'esprit et ambiance amicale sont au rendez-vous !



Vous pouvez rejoindre le club CIPI à tout moment, en tant que participant ou comme animateur occasionnel, et nous proposer un sujet qui vous tient à cœur ou partager vos connaissances sur un domaine lié à l'informatique. Contactez-nous ! Séance d'essai gratuite.

**Site : https://vernoil.net/cipi_vernoil
Email : cipi.vernoil@gmail.com**



LES AMIS DANSEURS DE VERNANTES



L'année 2023 est terminée, notre association, permet de faire passer un moment agréable et convivial aux danseurs les dimanches après-midi,
Nous organisons 6 après-midis dansant dans l'année et 2 lotos.
Nous espérons vous retrouver nombreux à nos manifestations.

Notre Assemblée Générale aura lieu le samedi 17 février 2024, avec repas, si vous voulez rejoindre notre association, pour qu'elle perdure, vous serez les bienvenus.



Notre 1^{er} Bal de 2024 sera le 28 janvier avec l'accordéoniste Jérôme RICHARD 7 fois champion du monde.

Nous aimerions que des bénévoles de Vernantes, rejoignent notre Association, ils seront les bienvenus, pour participer à l'organisation de nos thés dansant et de nos 2 Lotos, nous vous accueillerons avec plaisir.

Renseignements :

Vous pouvez vous inscrire à la mairie ou auprès du Président M. DELSOL Roger au 06 99 26 14 77.

UN PEU DE CIVISME ET DE BON SENS POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE VERNANTAIS !

Régulièrement nous tentons de vous sensibiliser à la propreté urbaine.

Cette année encore nous profitons de cette parution pour vous rappeler les règles du « Bien vivre ensemble » à Vernantes.

Tout d'abord, ne laissez pas vos animaux souiller nos espaces.

Un maître responsable ramasse les déjections de son animal. Il existe de nombreux distributeurs de sacs de ramassage spéciaux et biodégradables dans le centre de Vernantes. Aussi, utilisez-les et jetez-les à la poubelle.



Si vous n'êtes pas en centre bourg, réutilisez vos sacs d'épicerie en plastique pour les ramasser.

Les déjections de nos chiens, bien qu'ils soient adorables, posent de véritables problèmes à Vernantes :

- Dégradations du cadre de vie,
- Souillures est le mot est faible des espaces publics – certains espaces sont innommables et bien qu'ils soient agréables, les piétons ne peuvent plus les emprunter,
- Proliférations des microbes.

Respectez la quiétude de votre voisinage.

En France, la loi dispose que chaque propriétaire de chien doit faire en sorte que les aboiements de son animal ne perturbent pas la tranquillité de votre voisinage.

Vous déménagez, n'oubliez pas votre chat.

Trop de chats errants se retrouvent en divagation à la suite du déménagement de leurs propriétaires.

Pour le bien-être des animaux et des Vernantais, n'abandonnez pas vos animaux et rappelez-vous qu'ils sont eux aussi des êtres vivants – dépendants de leurs maîtres !



Respectez notre nature et notre espace.



Les décharges sauvages sont illégales. Ces lieux de stockage intempestif de déchets, interdits, et

inappropriés pour cet usage sont nocifs pour notre environnement, et notre santé. Pensons à l'héritage que nous laisserons à nos enfants ! Nous possédons des structures pour recycler, valoriser ou détruire nos déchets par les services de collecte des ordures.

Alors utilisons les et préservons notre environnement.

Chacun d'entre nous est responsable du nettoyage et de l'entretien du trottoir et caniveau devant la porte de chez lui, et doit veiller à ce que rien n'empêche la circulation ou ne constitue un potentiel danger.

De même, les plantations (arbres, haies) ainsi que les herbes hautes doivent être taillées afin de garantir une bonne visibilité.

A cet effet, nous tenions à mettre à l'honneur un Vernantais résidant «rue de la Trinité» qui régulièrement entretient la rue. Par ses actions, reconnu de ses voisins, il contribue à préserver un environnement propre et agréable. Prenons tous exemple

sur cette personne, à qui nous renouvelons toute notre estime ainsi que nos vifs remerciements.

Respectez la sécurité routière et limitez votre vitesse.

Des aménagements ont été apportés pour garantir notre sécurité.

Ensemble, respectons les limitations de vitesse, les stationnements autorisés et non autorisés et pensons sécurité routière afin d'assurer la sécurité de nos usagers de la route, de nos résidents et de nos enfants.



Nuisances sonores

Les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent-être effectués que :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Toutes ces incivilités sont répréhensibles et punissables.

Aussi, faisons preuve de civisme pour que Vernantes reste un agréable village intergénérationnel propre, agréable, dynamique où il fait bon vivre.

Être citoyen responsable, c'est mesurer l'importance de prendre chacun ses responsabilités.



MARIAGE/PACS :

Les dossiers PACS et MARIAGE sont à retirer auprès de l'Officier de l'État Civil de la Mairie et à restituer complets accompagnés des pièces justificatives 3 mois avant la date de la cérémonie.

Nous vous invitons à prendre rendez-vous préalablement auprès du service de l'État Civil

- soit par téléphone 02 41 51 50 12
- soit par courriel : mairie@vernantes.fr afin d'en connaître les modalités.

La présence des deux parties est requise lors du dépôt du dossier.

RENOUVELLEMENT DES VŒUX DE MARIAGE

Le renouvellement des vœux de mariage est une tradition appréciée par de plus en plus de couples. Pourquoi se contenter d'une fois dans sa vie pour passer un bon moment en compagnie de sa famille et de ses proches ?

Pour raviver les souvenirs de votre mariage, voici comment renouveler ses vœux de mariage à la mairie.

Généralement, le renouvellement de ses vœux de mariage se fait à l'occasion des 20 – 30 – 50 - 60 voire

70 ans de mariage.

La cérémonie du renouvellement des vœux de mariage en mairie est similaire à celle organisée lors du mariage. Vous devrez réitérer votre engagement l'un envers l'autre devant le maire et/ ou l'un de ses adjoints.

Sachez toutefois que ce nouvel engagement est principalement symbolique. En effet, il ne fait l'objet d'aucun texte législatif.

Renseignez-vous auprès du service de l'Etat Civil de la Mairie pour constituer un dossier.

Le renouvellement de vos vœux de mariage peut aussi se faire de manière informelle sur un lieu qui vous est cher. Il peut aussi se faire dans une église. Des bénédictions religieuses sont prévues pour ce type d'occasion. Il ne s'agit pas de refaire l'échange de consentement, mais de bénir à nouveau l'union.

CIMETIÈRE

Pensez au renouvellement de concession.

En effet, le renouvellement d'une concession ne se fait qu'à l'année de son expiration.

Aussi, nous vous invitons à prendre contact avec le service de gestion du cimetière afin de vous faire connaître.



COORDONNÉES :

Mairie
 PLACE DE LA MAIRIE
 BP 12
 49390 VERNANTES
 Tel : 02 41 51 50 12
 Email : mairie@vernantes.fr



Ils nous ont quittés

Liste arrêtée du 16 décembre 2022 au 10 décembre 2023

• BIANCONI Ange	13 janvier
• LEVEAU Geneviève, <i>veuve GIRARD</i>	29 janvier
• SOURDEAU Louis	02 février
• DAMAS Gérard	09 février
• FOULON Wiliam	11 février
• RUSSEIL Christiane, <i>veuve PIHÉE</i>	14 février
• SAUMUREAU Gisèle, <i>veuve MABILLEAU</i>	01 mars
• RIGNAULT Claudette, <i>veuve DESVEAUX</i>	03 mars
• GENNETAY Colette, <i>veuve LE QUINQUIS</i>	19 mars
• MÉSANGE Raymonde, <i>veuve MORICEAU</i>	25 mars
• GAUDIN Marie-Christine, <i>épouse LISAMBERT</i>	29 mars
• BONTEMPS Marcel	10 avril
• DUPUIS Michel	20 avril
• DESCHAMPS Claudine, <i>veuve BERNIER</i>	30 avril
• BAUDRY Bernard	18 mai
• DELOUCHE Joël	30 mai
• DÉROUT Philippe	30 mai
• TAVEAU Lucienne, <i>veuve CHEVET</i>	31 mai
• DE FAULTRIER Philippe	08 juin
• PORTEBOEUF Yvette, <i>veuve LORIEUX</i>	18 juin
• VERNEAU Gladys, <i>veuve DAMAS</i>	03 juillet
• ROUGET Annick, <i>épouse MORICEAU</i>	12 juillet
• BOUTROU Louissette, <i>veuve FORESTIER</i>	22 juillet
• CHATELIN Joëlle, <i>épouse BARGÉ</i>	09 août
• ROBIN Janine, <i>veuve RABOUAN,</i> <i>partenaire de Claude GUÉNÉCO</i>	25 août
• IMBERT Jacques	02 septembre
• BURNICHON Monique, <i>veuve CHAGNAS</i>	28 septembre
• BELNOU Tobyas	16 octobre
• CHAUSSEPIED Armande, <i>veuve SAMEDI</i>	29 octobre
• MONTLAURENT Josette, <i>veuve PUECH</i>	29 octobre
• BLANCHE Claudia, <i>veuve RENARD</i>	03 novembre
• LOISEAU Paulette, <i>épouse CHEVET</i>	06 novembre
• NAGARD Marie, <i>épouse POIRIER</i>	08 novembre
• JOBIN Léone, <i>veuve BACHTER</i>	10 novembre
• PASQUIER Ginette, <i>veuve RIOBÉ</i>	26 novembre
• FLÉCHEAU Rachel, <i>épouse CHARLAULT</i>	29 novembre
• PICHONNEAU Maxence	10 décembre

Ils ont pointé le bout de leur nez

La commune compte 30 naissances du 02 décembre 2022 jusqu'au 1^{er} décembre 2023 dont celles-ci-dessous :

• GÉROUX Loïc	14 décembre
• PUAU TRANCHANT Liam	16 décembre
• VANNIER Chrisly	27 décembre
• FOURMOND Elyas	02 janvier 2023
• BRIENNE Noa	14 février
• CHAUSSEPIED Maël	27 février
• VAUCELLES Malone	09 mars
• LE GOFF LHERMITEAU Louise	21 avril
• CHICHERY Jonah	07 mai
• CESBRON Diego	05 juin
• FOURCHER Marcel	29 juin
• BOUJU Lyam	01 août
• CAUVEAU Julia	06 septembre
• MOREAU Tiago	24 septembre
• AUBIN Joachim	02 octobre
• ALNET Yanis	11 novembre

Ils se sont dits «Oui !»

- PIEDNOIR Ludovic et SÉNÉCAL Dany - 06 mai
- COURTOIS-BEUROIS Michel et HAMADI Rolande - 27 mai
- RENOU Jérémy et SAUVAGE Jennifer - 24 juin
- FABRE Bastien et LAMBERT Anne-Lise - 20 juillet
- GUÉRET Dominique et DENIAU Catherine - 25 novembre

DEMANDE CARTE D'IDENTITÉ - PASSEPORT - CHANGEMENT ÉTAT CIVIL



Carte d'identité
Justificatifs
Prédemande sur internet
Suivi
Délai de fabrication



Démarches

Délai de fabrication

Passeport.ants.gouv.fr

Les cartes d'identité et passeports ne sont pas délivrés par la Mairie de Vernantes.

Pour toute demande de carte d'identité ou de passeport, il est nécessaire d'établir une pré-demande en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne> avant de vous adresser à une Mairie équipée de Station Biométrique.

Pour votre information, vous pouvez consulter le site <https://www.service-public.fr> où vous disposez de fiches pratiques détaillées, avant d'effectuer votre pré-demande.

Important : Il est nécessaire de prendre rendez-vous avant de vous déplacer.

Vous pouvez choisir une des 30 communes équipées en Maine-et-Loire (ou dans un autre département), dont les plus proches sont :

- Angers (02.41.05.40.00)
- Allonnes Maison France Services (02.52.60.09.65)
- Avrillé (02.41.37.41.00)
- Andard (02.41.54.34.66)
- Baugé (02.41.84.12.12)
- Beaucouzé (02.41.48.00.53)
- Beaufort-en-Vallée (02.41.79.74.60)
- Beaupréau (02.41.71.76.60)
- Brissac Loire Aubance (02.41.91.74.00)

- Candé (02.41.92.73.36)
- Chalonnes-sur-Loire (02.41.74.10.81)
- Châteauneuf-sur-Sarthe (02.41.96.15.20)
- Chemillé (02.41.30.74.79)
- Cholet (02.72.77.20.00)
- Doué-la-Fontaine (02.41.83.11.83)
- Le Lion-d'Angers (02.41.95.30.16)
- Le Louroux-Béconnais (02.41.77.41.87)
- Les Ponts-de-Cé (02.41.79.75.75)
- Montreuil-Bellay (en ligne uniquement : <https://www.ville-montreuil-bellay.fr/demarches/vos-formalites-administratives/carte-nationale-identite-passeport>)
- Noyant (02.41.89.50.29)
- Pouancé (02.41.92.41.08)
- Saint André de la Marche (02.41.28.49.90)
- Saint-Barthélemy-d'Anjou (02.41.96.12.80)
- Saint-Florent-le-Vieil (02.41.72.50.39)
- Saumur (02.41.83.30.00)
- Segré (02.41.92.17.83)
- Seiches-sur-le-Loir (02.41.76.20.37)
- Thouarcé (02.41.54.14.36)
- Trélazé (02.41.33.74.74)
- Vihiers (02.41.75.80.60)

Pour toute information, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'accueil de la Mairie de Vernantes qui vous accompagnera dans votre démarche.

«Je veux changer mon nom de famille»

Procédure simplifiée

Vous voulez changer de nom de famille : nom qui figure sur votre acte de naissance (appelé aussi nom de naissance ou nom patronymique) pour prendre un nom issu de votre filiation : lien juridique entre un enfant et son père et/ou sa mère ? Le nom de votre père, ou le nom de votre mère, ou leurs 2 noms accolés dans l'ordre choisi et dans la limite d'un nom pour chacun des parents ?

Vous pouvez utiliser la procédure simplifiée et gratuite de changement de nom :

Formulaire n° 16229*02 et notice n°52372*02 (à télécharger sur service-public.fr)

Une fois votre dossier dûment rempli, complété des pièces justificatives demandées (acte de naissance, acte de mariage, copie pièce d'identité, justificatif de domicile...), nous vous invitons à prendre **rendez-vous au service de l'État Civil de la mairie soit par téléphone : au 02 41 51 50 12 ou par mail mairie@vernantes.fr** – pour connaître le délai et les modalités d'instruction de votre dossier.

«Je veux changer de prénom»

Au même titre que le changement de nom, **vous pouvez utiliser la procédure simplifiée et gratuite** de changement de prénom. Là encore vous pouvez télécharger le formulaire n°16233*02 et la notice explicative sur service-public.fr. Étant entendu que nous vous invitons de vérifier avant d'entamer cette procédure si ce changement a un intérêt légitime ? ainsi que les conditions requises sur www.service-public.fr.

À découvrir

L'OUTIL EN MAIN DE SAUMUR



En cette rentrée 2023 2024, L'OEM de Saumur sera ravi d'accueillir prochainement son 50ème gens de métier. Une belle équipe qui, chaque mercredi après midi accueille 40 jeunes de 9 à 14 ans. L'une des particularités du projet associatif est de susciter la curiosité en permettant au jeune de sortir de sa zone de confort en ne choisissant pas les ateliers. Il découvrira un nouveau métier tous les 3 mercredis. Au cours de ces 3 mercredis, dans la plupart des ateliers, le jeune réalisera un objet qu'il sera fier de ramener chez lui en fin d'année.

L'association l'Outil en Main de Saumur accueille des retraités et désireux de donner un peu de temps pour transmettre leur savoir, des jeunes curieux pour échanger avec des gens de métier passionnés, et des entreprises partenaires pour soutenir notre projet et ancrer encore plus notre action sur le territoire du Saumurois.

L'association a pour objet l'initiation des jeunes à partir de 9 ans aux métiers manuels et du patrimoine par des « gens de métier », retraités et bénévoles, dans de vrais ateliers, avec de vrais outils.

« Laissez vos enfants découvrir leurs talents »

Depuis quelques années, l'Outil en Main de Saumur ouvre ses portes à de nouveaux métiers comme, l'impression 3D, le dessin assisté par ordinateur et bientôt la vidéo.

L'OEM de Saumur accompagne ainsi les orientations de l'Union Nationale des OEM qui souhaite promouvoir les métiers d'hier et de demain.

L'association est un lieu de rassemblement et d'échanges entre les jeunes et les gens de métier, un lieu de la transmission d'un savoir-faire aux jeunes générations afin de promouvoir l'intelligence de la main.

INFO EN BREF : BALAYEUSE

Tous les 1^{ers} mercredis du mois, essentiellement tôt dans la matinée, la balayeuse passe dans les rues de Vernantes pour un nettoyage.

Aussi, et afin d'optimiser son passage et nettoyage des voies, nous vous remercions de bien vouloir éviter de vous garer dans les rues suivantes les mercredis matins :

Rue de Noyant, Rue de Vernoil, Rue de Jalesnes, Rue Dutier, Rue de Longué, Rue de Blou et la Rue Saumuroise.



NOUS CONTACTER

Mairie de Vernantes
49390 VERNANTES

Tél : 02 41 51 50 12

mairie@vernantes.fr
www.vernantes.fr



HORAIRES :

- **Lundi, mardi et jeudi :**
8h45 à 12h15
- **Mercredi :**
9h00 à 12h30
et 14h00 à 17h30
- **Vendredi :**
8h45 à 12h15
et 14h00 à 17h30

POUR NOUS CONTACTER

**L'Outil en Main
de Saumur**

**53 ter, rue de Rouen
07 82 52.28.90**

**Mail : [loutilenmain.
saurmur@gmail.com](mailto:loutilenmain.saurmur@gmail.com)**

www.loutilenmain.fr